

9³/₈% WOOD GUNDY
692-4200
3 ANS
25 000 \$ minimum
GARANTI
Taux sujet à modification

LE SOLEIL

POUR VOUS ABONNER:
647-3333
Extérieur:
1-800-463-2362

MARDI 24 MARS 1992

QUÉBEC, 96^e ANNÉE, NO 86
56 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLEAU

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 TPS 8.24 TVQ 0.30 4.04

RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES 60c Plus TPS TVQ 50c Plus TPS TVQ

LE MONDE



La tragédie de LaGuardia a fait 27 morts et 24 blessés
L'écrasement du F-28 de la compagnie USAir sur l'aéroport LaGuardia de New York, dimanche soir, a fait 27 morts et 24 blessés, selon un dernier bilan. **A-3**

LE CANADA

Mulroney croit possible de satisfaire le Québec
Brian Mulroney estime qu'il est possible d'élaborer des offres constitutionnelles satisfaisantes qui puissent répondre aux aspirations du Québec. **A-4**

Le vol de la liste du PQ continue d'embarrasser Ottawa
L'affaire du vol des listes de membres du PQ en janvier 1973 réveille de vieux démons dont le Canada anglais se serait bien passé à ce stade-ci du débat national. **A-3**

LE QUÉBEC

La disparition de la taxe d'amusement choque les villes
Le Québec compte remplacer dès juillet la taxe d'amusement par la TVQ et verser aux municipalités, en 4 ans, un tiers des montants tirés de l'ancienne taxe. **A-3**

L'ÉCONOMIE

La BNC fait une nouvelle offre pour acquérir Central Guaranty
La Banque nationale du Canada s'est finalement associée au Canada Trust pour tenter d'acquérir une partie des éléments d'actif de Central Guaranty Trust. **B-1**

LE SPORT

Ken Dryden sollicité dans le dossier Lindros
L'avocat torontois Ken Dryden, un ancien gardien du Canadien, sera approché pour agir comme conciliateur entre les Nordiques et le clan Lindros. **S-5**

L'INDEX

GÉNÉRAL	
Annonces classées	C-5 à C-10
Arts	B-9 et B-10
Bridge	C-9
Décès	C-10 et C-11
Économie	B-1 à B-7
Éditorial	A-14
Horoscope	C-9
Informations générales	A-3 à A-11
Le monde	A-12, A-13 et A-15
Mode	C-1 à C-4
Où aller à Québec	B-10
Pierre Champagne	B-11
Québec et l'Est	B-8, B-11 et B-12

TABLOÏD	
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Mots croisés	S-14
Mot mystère	S-14
Sport	S-1 à S-13

LA MÉTÉO

Ensoleillé et venteux aujourd'hui, maximum -1, minimum -13. Demain: soleil et moins froid, max. 0 et min. -11. **S-16**

Le Québec franchit le cap des 40 milliards \$ Les dépenses grimpent de 5,8%

QUÉBEC — Les dépenses du gouvernement du Québec augmenteront de 5,8 % en 1992-93. Les prévisions qui seront déposées à l'Assemblée nationale, cet après-midi, dépasseront pour la première fois le seuil des 40 milliards \$.

Une conjoncture économique amène le gouvernement à augmenter de plus de 2 milliards \$ les crédits accordés aux divers ministères dont les dépenses to-

EXCLUSIF
taliseront quelque 41 milliards \$ comparativement à 38,76 milliards \$ pour l'année financière qui se terminera le 31 mars.

Avec 5,8 % d'augmentation alors que le taux prévu d'inflation est de 2,5 %, le gouverne-

ment Bourassa renonce donc à l'objectif qu'il s'était fixé de contenir ses dépenses pour que leur croissance ne dépasse pas le taux d'inflation de plus de 1 %.

Malgré tout, comme à chaque année, l'austérité sera au cœur du discours du président du Conseil du trésor, M. Daniel Johnson. Les prévisions publiées aujourd'hui tiendront d'ailleurs compte de la proposition présentée aux employés de l'État en février et ne prévoient donc pas l'augmentation de 3 % qui avait été promise aux syndi-

Suite A-2, Dépenses...

Lutte de pouvoir coûteuse au SFPQ

QUÉBEC — Les 11 membres de l'exécutif du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ) se livrent depuis quelques mois une lutte de pouvoir qui coûte cher, entre 300 000 \$ et 750 000 \$ selon les sources, au syndicat qui représente environ 40 000 membres.

Au point que le président Jean-Louis Harguindeguy ne cache pas qu'il s'agit d'un véritable « panier de crabes ».

Le trésorier Marcel Ledoux a reçu une mise en demeure de 200 000 \$ du vice-président Jacques Robichaud et une action en dommages de 70 000 \$ de cinq autres membres de l'exécutif, Mmes Johanne Beaumont, Joanne Barabé, MM. Jean Robert, Robert Lapière et Bernard Carrier. Le vice-président Jacques Robichaud fait pour sa part l'objet d'une enquête de l'Escouade des crimes économiques de la Sûreté du Québec. Le trésorier du SFPQ réclamait à M. Robichaud 5616,34 \$ pour des dépenses et du salaire versés entre 1988 et 1991.

Toutes les poursuites devant les tribunaux sont d'ailleurs reliées au dossier désigné au SFPQ « le cas Robichaud ». Dossier qui se serait amorcé, selon M. Robichaud, le jour où il a annoncé qu'il se présenterait contre l'équipe Harguindeguy au congrès de juin dernier. Lors des élections, cinq membres identifiés au « clan » Harguindeguy ont été élus, Danielle-Maude Gosselin, Clément Daigle, Denis Gaudreau et Marcel Ledoux, et six de l'équipe adverse composée de Johanne Beaumont, Joanne Barabé, Jacques Robichaud, Jean Robert, Bernard Carrier et Robert Lapière. Le président Harguindeguy, qui répète que son dixième mandat est le dernier, admet que le climat n'est pas propice au travail depuis les élections, mais qu'il essaie malgré tout de

Suite A-2, Lutte...

Leur fils écrasé: ils exigent une route plus sûre



Adèle Mailloux, la mère du petit Alain, 8 ans, tué samedi à Saint-Fidèle quand un chargement de madriers s'est renversé sur lui, exerce des pressions depuis 1989 pour que des améliorations soient apportées à la route 138, qui passe devant sa résidence. Son mari, Jean-Philippe Mailloux, ajoute que les accidents à cet endroit ne se comptent pas au point que ça n'a pas de bon sens.

Texte et photos en page B-12

Une dette de 20 milliards \$ Ottawa songe à secourir l'empire des Reichmann

OTTAWA — Compte tenu des retombées dramatiques sur l'économie canadienne qu'aurait une aggravation des difficultés financières d'Olympia & York, empire contrôlé par la famille Reichmann, le ministre canadien des Finances Don Mazankowski examine actuellement toutes les options pouvant conduire à une stabilisation de la situation financière du géant international de l'immobilier.

« On veut éviter avec ce dossier un bouleversement potentiel des marchés financiers, reconnaissait hier M. Mazankowski. Aussi, de concert avec des banques et des institutions financières d'ici et d'ailleurs, nous examinons toute avenue susceptible de stabiliser la situa-

tion financière d'Olympia & York. »

Selon le quotidien américain The Wall Street Journal, la direction du conglomérat dont les plus gros actifs sont concentrés au Canada, à New York et à Londres, a reconnu pour la première fois hier la nécessité de restructurer une dette de quelque 20 milliards \$. L'opération

Suite A-2, Reichmann...



Lucien GAGNON

«S'il s'en présente un autre, je le tire...»

« Je ne suis pas un héros et ce n'est peut-être pas intelligent d'agir ainsi mais je ne veux pas mettre ma vie en danger. S'il s'en présente un autre, il y aura un mort. Je vais tirer avant qu'ils me tirent ».

Avec ses yeux pâles, ses cheveux gris et son air posé, Lucien Gagnon n'a pourtant rien d'un *Lucky Luke* des temps modernes. Cardiaque, diabétique, marchant lentement, on a peine à croire qu'il y a quelques heures, ce personnage a, par sa fougue et sa témérité, complètement déconcerté

Suite A-2, Gagnon...

Jeunes et aînés bénéficient du début de la réforme de la santé

QUÉBEC — Les personnes âgées et les jeunes sont les premiers bénéficiaires des 72 millions \$ supplémentaires que dépensera le ministère de la Santé et des Services sociaux en 1992-93, dans la première phase d'implantation de la réforme.

En conférence de presse, hier midi, le ministre Marc-Yvan Côté a dévoilé le plan d'implantation de la réforme prévue dans la loi 120. D'ici avril 1993, promet-il, 70 mesures seront mises en application, soit « 50 % de celles prévues dans la réforme ». L'aspect financier de cette première tranche de la réforme représente 71,6 millions \$ d'argent neuf, dont « 90 % seront af-

fectés aux services à la clientèle », assure le ministre, précisant que seulement six millions sont affectés à la création de cinq nouvelles régies régionales. Il reste vague quant à l'utilisation des 24 autres millions.

Aucune somme n'est prévue pour la transformation des actuels 13 CRSSS (conseil régional de la santé et des services sociaux) en régies régionales, alors qu'à l'automne, le ministre Côté comptait dépenser 8 millions \$ à cet effet. L'ajout de nouvelles responsabilités aux régies sera possible avec le per-

Suite A-2, Réforme...



Marc-Yvan Côté promet la moitié des mesures d'ici avril 1993.

Suites de la première page

Gagnon...

trois gogolards armés, dans sa maison du boulevard des Chutes à Beauport.

Bataille à coups de chaises dans la cuisine, poursuites armées, ligotage dans la salle de bains, M. Gagnon a semé la pagaille dès l'irruption du premier bandit, vers 19 h30 dimanche. À la suite de cette agression, il a décidé de demander un permis de port d'arme. Il possède un casse-croûte et un comptoir laitier à Vanier et il n'a pas l'intention de se laisser faire.

Sans vouloir jouer au provocateur, le sexagénaire approuve tout à fait le geste qu'a posé le dépanneur de Rosemont, François Guérin, disculpé d'avoir tué un voleur et blessé un second, il y a un an, après avoir été visité une quinzaine de fois en deux ans. « J'ai pas plus peur qu'avant. Je ne suis pas un bandit mais les voleurs nous rendent bandits », conclut-il. La police doute de pouvoir retracer les suspects rapidement.

« L'erreur de ma femme, c'est d'avoir ouvert la porte avant lorsqu'un des inconnus a sonné. Il criait au meurtre et voulait les recettes de mes commerces, que je comptais sur la table de sa cuisine. Je lui ai dit non », raconte-t-il.

Le malfaiteur pointe alors son revolver, en le menaçant. « Eh ben ! Tire ! », lui lance le marchand. Le bandit se ravise. Profitant de ce répit, M. Gagnon saisit un plat de bonbons et le lance au visage de l'intrus. Puis, il l'attaque avec une chaise de cuisine.

Pris de court, le voleur s'empare à son tour d'une chaise et le poursuit autour de la table. « Vite, appelle la police ! » crie la victime à sa femme de 56 ans. Désespérée, Mme Gagnon s'agrippe au dos du voleur et reçoit un coup de poing à la poitrine. Elle s'effondre près du réfrigérateur. Pendant ce temps, un deuxième complice défonce la porte arrière de la maison et s'élançe, avec son bâton de baseball, vers la dame et la pousse. Elle perd conscience. Puis, ils l'attachent.

« Quand j'ai vu ma femme inerte, j'ai foncé sur le deuxième avec ma chaise et j'ai reçu un coup de bâton en plein front par le troisième gars qui attendait dehors et qui a surgi de l'arrière », se rappelle-t-il. Étouffé, M. Gagnon est ensuite traîné jusqu'à son bain tourbillon. Dans la salle de bains, il feint l'inconscience et tente de démasquer un des assaillants. Il écope d'un autre coup sur la jambe. « Si je les avais reconnus, ils nous auraient probablement tués », croit-il.

Une fois les propriétaires maîtrisés, les trois gaillards, un « petit, un gros et grand flyé, habillés comme Zoro », ont fouillé la résidence pendant dix minutes et sont repartis en auto, avec 5800 \$ en billets. Le couple Gagnon s'est libéré 15 minutes plus tard et a alerté la police. « Les criminels connaissent les habitudes et cherchaient autre chose que de l'argent. La police m'a dit que j'avais joué un jeu dangereux. Moi, j'ai dit à ma femme qu'elle était chanceuse. On voit cela juste dans les films », explique celui qui n'a fait qu'un bref séjour à l'hôpital.

Dépenses...

qués du secteur public pour le 1er juillet.

Néanmoins, précisait le premier ministre Bourassa dans son discours inaugural, jeudi dernier, la masse salariale du gouvernement augmentera de 3,4 % en 1992-93. Ce coût provient notamment des avancements d'échelons et des sommes ajoutées conformément aux ententes négociées pour atteindre l'équité salariale des corps d'emplois à prédominance féminine.

Comme pour donner le ton de l'austérité, M. Johnson a décidé cette année de mettre fin à la tradition d'enfermer les journalistes à huis clos avant le dépôt des crédits en Chambre. Il évite ainsi de louer une salle et de faire préparer des sandwiches pour les reporters auxquels il expédiera plutôt les documents, sous embargo, ce matin.

Dans son dernier budget, le 2 mai 1991, le ministre des Finances, M. Gérard D. Levesque, avait annoncé qu'en 1992-93 et en 1993-94 le gouvernement allait restreindre la hausse de ses dépenses à 1 % au-dessus du niveau de l'inflation.

En commission parlementaire, en février, M. Levesque disait prévoir 2,5 % d'inflation en 1992. Si l'objectif fixé l'an dernier avait été maintenu, M. Johnson aurait donc dû contenir à 3,5 % l'augmentation des crédits qui n'auraient alors été en hausse que de 1,36 milliard \$.

L'expérience des dernières années montre toutefois combien le gouvernement a du mal à exercer un contrôle aussi serré. Ainsi, il y a un an, M. Johnson annonçait que les dépenses de l'État augmenteraient de 6,9 % et il prévoyait 5,7 % d'inflation. En fait, l'inflation a été de 5,6 % en 1991 mais les dépenses auront augmenté de 7,5 %, en partie à cause de dépassements au chapitre de l'aide sociale et de l'éducation, en conséquence de la récession.

Combinée à une chute des sommes provenant des taxes à la consommation et à une baisse des revenus provenant des sociétés d'État, cette évolution des dépenses a poussé le déficit à 4,13 milliards \$ en 1991-92, annonçait-on la semaine dernière.

La quasi-stagnation des revenus constitue l'autre facette du problème qu'il faudra résoudre dans le prochain discours du budget, dans environ un mois. M. Bourassa indiquait à ce sujet, la semaine dernière, qu'en 1992 le taux nominal de croissance des revenus sera à son plus bas depuis 1961, si se réalisent les prévisions actuelles qui l'établissent à environ 4 %.

Reichmann...

Les récentes difficultés du conglomérat a soufflé un vent de panique sur les marchés boursiers. Bien que les livres d'Olympia and York ne soient pas ouverts au grand public, certaines des compagnies qu'elle contrôle sont inscrites à la Bourse de Toronto. Il y a dans ce groupe la compagnie pétrolière Gulf Canada et la compagnie d'exploitation de produits forestiers Abitibi-Price.

Pour ce qui est du rôle que pourrait éventuellement jouer le gouvernement fédéral dans ce dossier, le ministre Mazankowski a écarté le terme de sauvetage financier pour décrire l'opération dans laquelle il se trouvait impliqué pour l'instant.

Chose certaine cependant, le gouvernement canadien ne peut rester les bras croisés, convient-il, pas plus d'ailleurs que le gouvernement de l'Ontario et les grandes banques impliquées. « À cause de la grosseur et des ramifications de la compagnie, cela pourrait avoir un effet domino que nous cherchons collectivement à éviter. »

Le critique libéral des Finances, Herb Gray, qui interrogeait le ministre Mazankowski sur ce dossier en Chambre ne s'est pas davantage aventuré pour dire si le fédéral devrait investir massivement pour empêcher l'écroulement de l'empire financier des Reichmann. M. Gray s'est borné à dire que les efforts « devraient viser une solution privée. »

Les pourparlers en sont encore aux stades préliminaires, a-t-il été possible d'apprendre, n'ayant été entrepris qu'à la fin de la semaine dernière. Ils impliquent la Banque du Canada et la Banque d'Angleterre.

Depuis des mois, cependant Paul Reichmann chercherait à colmater les brèches. Un des signes récents des problèmes financiers du géant qui contrôle 75 % de Gulf Ressources Canada avait été le retrait de cette dernière du projet Hibernia.

Le conglomérat aurait par ailleurs perdu quelque 200 millions \$ dans Campeau Corporation, sans compter que des investissements massifs de 6,5 milliards \$ dans un gigantesque développement immobilier dans le secteur portuaire de Londres prend de plus en plus des allures de gouffre financier.

Lutte...

faire le maximum pour les membres.

Les discussions sur le dossier Robichaud accaparent cependant beaucoup d'énergie. Il a entraîné un prolongement de deux jours du congrès de juin dernier. Un conseil syndical a aussi été prolongé en octobre pour poursuivre le dossier. Dans un rapport qu'il soumettra aux délégués du conseil syndical du début d'avril, le trésorier souligne que ces ajouts ont nécessité un déboursé d'environ 300 000 \$. « Le résultat de ces douze mois d'activités nous indique un déficit d'opération de 472 433 \$ ce qui fait fondre le surplus accumulé à 669 534 \$. »

Le vice-président Robichaud avance pour sa part que la note pourrait même frôler les 750 000 \$. Le congrès et un conseil syndical ont été prolongés et un autre conseil de quatre jours portera aussi sur son cas en avril. À cela, il faut ajouter les travaux du comité de surveillance du SFPQ, chargé d'examiner le « cas Robichaud ». Sans préciser de chiffres, le président du SFPQ avoue pour sa part que tout ce dossier coûte trop cher. « On ne peut cependant abandonner. C'est une question de crédibilité », de dire M. Harguindeguy. C'est aussi une question de pouvoir, souligne de son côté M. Robichaud.

Dans le rapport qu'il soumettra au conseil syndical qui doit se dérouler du 8 au 11 avril, le comité de surveillance recommande qu'une réclamation totale de 3156,64 \$, soit transmise au confrère Robichaud pour règlement. « Le comité de surveillance est d'avis que Jacques Robichaud a reçu un excédent de 2 800,04 \$ sur ses comptes de dépenses, en vertu de son statut particulier au ministère des Transports et aux congés hebdomadaires qui auraient dû être coupés avant autorisation au paiement par le service de la trésorerie ». Il est aussi d'avis que M. Robichaud a reçu un excédent de 356,60 \$ en vertu de la réglementation des dépenses des XIV et XV congrès du SFPQ. Le comité souligne également que certaines versions des faits énumérés dans ce rapport sont contradictoires.

Selon M. Harguindeguy, M. Robichaud devrait démissionner car il a été élu en juin sous de fausses représentations. M. Robichaud a toutefois déclaré hier au SOLEIL que ce n'était pas son intention et qu'il appartiendra au conseil de décider. Il soutient que si des sommes excédentaires lui ont été versées, c'est à cause d'une interprétation différente d'une réglementation.

Le président prévoit déjà que certains vont tenter au cours du prochain conseil de « justifier l'injustifiable » pour maintenir leur pouvoir au sein du SFPQ. M. Robichaud, qui souligne avoir l'appui de plusieurs dirigeants locaux pour tenir tête à Harguindeguy, ne nie pas que c'est lui qui tient la balance du pouvoir. S'il démissionne, chaque clan se retrouve avec cinq membres. « C'est toutefois le conseil qui aura à décider s'il y a des démissions à demander », rappelle le vice-président.

Réforme...

sonnel déjà en place au MSSS, estime maintenant le ministre. Une étude faite par la firme Samson Bélair pour le compte des CRSSS évaluait les coûts du virage à 57,4 millions \$.

Et les médecins en région?

Les omnipraticiens y sont déjà, et « nous supposons que si le nombre de spécialistes est suffisant, ils iront aussi », répond le ministre Côté, qui vient d'accepter une hausse de 55 postes de résidents en chirurgie générale et en médecine interne. Les négociations avec les médecins spécialistes devront aboutir en décembre prochain, au plus tard. Si aucune entente n'intervient, le ministre imposera ses vues.

Aucune somme n'est prévue cette année pour les soins médicaux en CLSC. « Ce n'est pas une dépense souhaitable pour le moment », dit-il, précisant qu'il faut d'abord « s'assurer que les médecins iront dans les CLSC, et mettre au point un plan régional des effectifs médicaux en cabinet privé et en CLSC ». De toute façon, tous les CLSC n'offriront pas des services médicaux. Le ministre mise à court terme sur l'implantation d'un service Info-Santé (la région de Québec en possède déjà un) dans toutes les régions du Québec.

Système des plaintes

D'ici avril 1993, chaque établissement devra adopter un code d'éthique; les plaintes des usagers des établissements de santé seront acheminées à la région régionale et un commissaire national aux plaintes sera nommé.

Au cours de la même période, des services de répit seront mis en place à l'intention des familles de personnes handicapées, un plan global de services pré-hospitaliers sera adopté, les organismes communautaires verront leurs subventions augmentées, la recherche sociale et évaluative sera développée, les services de médiation familiale (en cas de divorce) seront étendus à toutes les régions, des cartes d'assurance maladie avec photo seront émises.

La nomenclature des organismes sociaux changera: les CRSSS deviendront régies régionales (il y en aura 17 par tout le Québec), les CSS (centres de services sociaux) s'appelleront CPEJ (centre de protection de l'enfance et de la jeunesse), les centres d'accueil seront connus sous le vocable de CRJDA (centre de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation).

Grâce à l'unification des conseils d'administration et donc de certains établissements, le ministre prévoit l'élimination de 189 postes de directeurs généraux; d'où une économie substantielle d'ici deux ans. D'autres économies substantielles seront réalisées grâce aux achats de groupe. L'ensemble du plan de financement du système de santé, suite de la commission parlementaire, sera rendu public d'ici quelques mois.

CONTEMPORAINE

LE TRENCH
COURT
GABARDINE
129.95

c'est vraiment le manteau de la nouvelle saison! forme trench raglan à large col cranté, bavolet asymétrique, épaulettes et patte de serrage au poignet... court, absolument court, c'est un impératif pour une silhouette moderne. marine, rouge, taupe. 6 à 12.



LA QUOTIDIENNE
tirage du 23-03-92
6-9-4
5-3-2-2



PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

LA TROIS

LE SOLEIL

À Ottawa Le vol de la liste du PQ embarrasse

OTTAWA — « Inconcevable de la part d'un gouvernement démocratique », dit Mulroney; « embarrassant et injuste », déplorent les libéraux; « de quoi rouvrir une enquête », affirme Jean Keable qui présida l'enquête québécoise sur les agissements de la police : l'affaire du vol des listes de membres du PQ en janvier 1973 réveille de vieux démons dont le Canada anglais se serait bien passé à ce stade-ci du débat national.

Une analyse de MICHEL VASTEL
LE SOLEIL

Les médias du Canada anglais ont traité avec beaucoup de discrétion la publication de l'interrogatoire de l'ancien directeur des services de sécurité de la GRC, John Starnes, par un des trois membres (Donald Rickerd) de la Commission royale d'enquête sur certaines activités de la GRC (Commission McDonald). Le président des Communes a déclaré 'hors d'ordre' une question du député néo-démocrate, Lorne Nystrom, sur le sujet. Et c'est après bien des hésitations que le premier ministre s'est laissé entraîner sur le terrain.

Refusant de porter un jugement sur le comportement de son prédécesseur, M. Mulroney a déclaré qu'il « est absolument inconcevable qu'un gouvernement démocratique agisse de la sorte... Si cela se passait aujourd'hui, ce serait profondément inquiétant ». On ne s'attend pas cependant à ce que, comme Jean Keable l'a réclamé hier, l'ensemble du témoignage de John Starnes et le fameux chapitre du rapport McDonald sur « L'opération Ham » - entièrement censuré - soient rendus publics. L'actuel gouvernement aurait besoin de la permission de Pierre Trudeau, ce qui lui sera refusé.

L'un des députés conservateurs, Yvon Côté (Richmond), ne s'est pas embarrassé de telles nuances et a dénoncé « les manigances clandestines du cabinet libéral de Pierre Elliott Trudeau contre le Québec ».

Manifestement mal à l'aise, les libéraux voient une fois de plus leur parti associé à des opérations contre les milieux nationalistes du Québec. L'ancien Solliciteur général, Robert Kaplan, reconnaît que les adversaires de son parti « en profitent pour jeter une ombre sur la réputation du Parti libéral, et c'est injuste ».

John Starnes lui-même a tenté de désamorcer la bombe de son témoignage devant la Commission d'enquête fédérale en affirmant hier que le cabinet Trudeau n'avait jamais demandé au Service de sécurité de la GRC de commettre des actes illégaux. Cependant, la transcription intégrale de ses déclarations, obtenue par le réseau TVA, se lit comme suit : « Je réfère à la réunion du Cabinet du 19 décembre (1969) et mon souvenir est qu'entre autres choses, on a demandé au Service de sécurité d'obtenir la liste des membres des organisations séparatistes ».

Ce serait, selon Jean Keable, par accident que l'extrait de l'interrogatoire de John Starnes a été rendu public en fin de semaine. Mais l'ancien président de la Commission d'enquête provinciale, créée par le gouvernement du Parti québécois en 1977, pose plusieurs questions :

● Comment se fait-il que l'ancien directeur du Service de sécurité de la GRC, interrogé par la Commission (provinciale) sur de possibles directives du Cabinet fédéral, n'en ait rien dit en 1977 alors qu'il en discutait, deux ans plus tard, avec la Commission fédérale ?

● Pourquoi le Procureur général du Canada de l'époque (Robert Kaplan) n'a-t-il pas informé son collègue du Québec (Marc-André Bédard) que, comme le conclut la Commission McDonald, il y avait matière à poursuite dans au moins deux cas - dont celui du 'vol' des listes des membres du PQ - concernant des agissements de la GRC ?

● Puisqu'on sait maintenant que John Starnes a parlé de directives du cabinet au Service de sécurité qu'il dirigeait, pourquoi la Commission McDonald n'a-t-elle jamais fait référence à ce témoignage, au moins dans les pages non censurées, et pourquoi ne se prononce-t-elle pas sur sa validité ou sur sa crédibilité ?

À moins de nouvelles révélations, l'affaire n'ira pas plus loin parce qu'on ne tient pas à Ottawa, ni au gouvernement ni dans les rangs de l'Opposition officielle, à rappeler aux Québécois cet épisode peu glorieux du début des années 70. Mais il en est qui pensent qu'au moins cela entache suffisamment la réputation de démocrate de Pierre Trudeau pour le dissuader d'intervenir dans le débat constitutionnel.

Avec l'élargissement de la TVQ en juillet

Fini la taxe d'amusement pour les villes

QUÉBEC (LE SOLEIL, PC) — Le gouvernement du Québec a décidé de mettre en application, à compter de juillet prochain, la clause de la loi 145 sur la fiscalité municipale qui interdit aux villes de taxer la culture.

Cette disposition, qui devait entrer en vigueur le 1er janvier dernier, avait dû être reportée à la suite de la décision du gouvernement de suspendre pendant six mois l'application de sa taxe de vente sur les services.

Au cabinet du ministre des Affaires municipales, M. Claude Ryan, on se refusait cependant hier à confirmer ou à démentir cette information diffusée le matin même sur les ondes de plusieurs radios locales. « Un bout de chemin a été fait dans ce dossier, mais aucune décision officielle n'a encore été prise », s'est contenté d'affirmer l'attaché de presse du ministre, M. François Grenon.

Mais le président de l'Union des municipalités du Québec et

maire de Charlesbourg, M. Ralph Mercier, a indiqué hier que le ministre lui avait part, au cours d'une rencontre la semaine dernière, de son intention de remplacer dès juillet la taxe d'amusement par la fameuse TVQ et de verser aux municipalités, sur une période de quatre ans, une compensation équivalant au tiers des montants tirés de la taxe d'amusement.

« C'est évidemment inacceptable et les villes vont exiger une compensation à 100 % », a souligné M. Mercier, en rappelant que quelque 160 municipalités du Québec se prévalaient de ce droit de taxer la culture depuis une cinquantaine d'années, pour des revenus globaux de 30 millions \$. « Une compensation au tiers équivaut à une

taxation additionnelle », estime-t-il.

La taxe d'amusement de 10 % rapporte près de 4 millions par an à la ville de Québec, dont près de 2 millions au seul niveau du Colisée et de l'Exposition provinciale, mais, comme dans toutes les autres villes, une bonne partie de cette somme était réaffectée au financement des activités culturelles.

À défaut d'une compensation pleine et entière, le maire Jean-Paul L'Allier a laissé entendre hier qu'il faudrait alors trouver le moyen de faire payer aux résidents de la région leur part des coûts des équipements de spectacles à caractère régional.

Craignant d'être taxés à 25 % si l'on tient compte de la TPS fédérale et de la TVQ, les organismes culturels du Québec avaient multiplié les démarches ces derniers mois pour sensibiliser les gouvernements aux

dangers que ces différentes taxes font courir à leur propre existence. En supprimant celle reliée aux spectacles, Québec va leur permettre de souffler un peu, même si, du même coup, il serre encore la vis aux municipalités. Reste à voir quels avantages précis va en tirer le consommateur.

Réactions

Par ailleurs, la Coalition québécoise des arts de la scène a affirmé hier que ce scénario, qui ne prévoit aucune compensation pour les municipalités, empêchera celles-ci d'assumer le même niveau de responsabilités dans le domaine du spectacle.

La Coalition a souligné que le remplacement de la taxe d'amusement par la TVQ fera passer le taux de taxation de 17 % à 15,5 %, une baisse minime qui n'aura aucun effet de relance sur l'industrie.

« Loin de constituer une vic-

toire pour le milieu des arts de la scène, ces mesures seraient tout à fait inacceptables et nuiraient à la diffusion des arts de la scène au Québec », a déclaré la Coalition dans un communiqué.

La ville de Montréal s'est aussi élevée contre l'idée de retirer cette source de revenus aux municipalités sans offrir de compensation.

La présidente du comité exécutif, Mme Léa Cousineau, a soutenu que l'abolition de cette taxe aurait des effets désastreux pour les contribuables autant résidentiels que commerciaux parce qu'elle « risque d'entraîner une pression à la hausse sur leur fardeau fiscal ».

Selon l'administration Doré, l'abolition de la taxe d'amusement à Montréal se traduirait par des pertes de revenus de 8 millions\$ pour les six derniers mois de 1992 et de 18 millions \$ en 1993.



USAir a déclaré que le biréacteur, en service depuis six ans, d'une capacité de 68 personnes, était en bon état et avait été dégivré plus d'une fois avant le tragique écrasement, dimanche soir.

Bilan de 27 morts et 24 blessés dans l'écrasement de LaGuardia

Les survivants ont gagné la terre à la nage

NEW YORK (AP, AFP, CP) — L'accident du Fokker de la compagnie USAir sur l'aéroport LaGuardia de New York — qui s'est écrasé dimanche soir peu après le décollage — a fait 27 morts et 24 blessés, selon un dernier bilan publié par la compagnie aérienne.

Un porte-parole du ministère des Affaires extérieures à Ottawa a déclaré qu'aucun Canadien ne figurait parmi les victimes dont les noms sont connus ainsi que leur lieu de résidence.

Le pilote de l'avion, le capitaine Wallace Majure, 44 ans, est décédé. Le copilote, John Rachuba, a été repêché alors qu'il gisait dans la partie submergée de l'avion.

L'une des deux « boîtes noires » de l'appareil, l'enregistreur de paramètres de vol, a été retrouvée sur les lieux de l'accident, qui s'est produit au début d'une tempête de neige, a déclaré un porte-parole des pompiers.

Les enquêteurs du Bureau national de la sécurité des transports, dépêchés sur place, ne pouvaient toutefois se prononcer dans l'immédiat sur les causes de l'accident du Fokker F-28 4000 Fellowship, qui transportait 51 personnes, dont 47 passagers.

Une équipe de la société néerlandaise Fokker a également quitté Amsterdam hier pour New York afin de participer à l'enquête et aider l'aviation civile américaine, selon un porte-parole de Fokker.

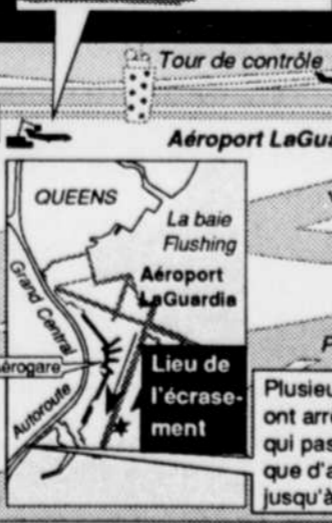
Selon un porte-parole de

La scène de l'écrasement de LaGuardia

Ceci est le film des événements entourant le crash du vol 405 de USAir à destination de Cleveland, survenus pendant une légère tempête de neige.

Les détails proviennent d'un témoin oculaire et des rapports préliminaires. Le diagramme est schématisé.

1 L'avion a été décollé deux fois, à 20h26 et à 20h59. Le F-28 a quitté l'aérogare à 21h.



Vol 405 de USAir
Fokker F28-4000
Transportant 47 passagers et 4 membres d'équipage
Nombre de sièges: 68
Longueur: 29,61 m
Empennage: 25,07 m
Vitesse maximum: 843 km/h
Rayon d'action: 1852 km



2 L'appareil a attendu pendant 30 minutes, derrière huit autres avions, avant d'entreprendre sa manœuvre de décollage à 21h30.

3 Le F-28 semblait être à quelques mètres du sol quand il a brusquement penché sur la gauche et qu'il a heurté la piste. Il a rebondi trois ou quatre fois, perdant une aile, un moteur et le nez.

4 L'avion a explosé et a pris feu, s'est écrasé contre un remblai de terre et a plongé dans l'eau glacée; puis il s'est renversé et s'est retrouvé à demi submergé. Des passagers ont réussi à s'extirper des débris et ont gagné la rive à la nage.

l'Administration de l'aviation fédérale, « quelque chose s'est produit au moment du décollage mais nous ne savons pas encore quoi ».

Les équipes de secours, parmi lesquelles 250 policiers,

250 pompiers et des dizaines de médecins et infirmiers ont travaillé jusqu tard dans la nuit et après l'aube hier, pour retrouver les survivants et les corps dans les eaux glacées. Les 24 blessés, pour la plupart atteints

de brûlures, de coupures et de blessures internes, ont été hospitalisés.

Une immense grue sortait des débris de l'eau. Des morceaux de l'appareil étaient éparpillés sur plusieurs centaines de

mètres et l'on pouvait voir les traces du dérapage sur la piste. Une trentaine de secouristes ont également été blessés au cours des opérations de recherches.

Le vol 405, qui devait effectuer la liaison New York-Cleveland, venait de décoller lorsqu'il est brusquement retombé, selon les autorités et des témoins. Se déportant sur la gauche, l'appareil s'est enflammé avant de glisser dans les eaux de Flushing Bay, non sans avoir perdu en route une aile et un moteur.

« J'étais en train de flotter dans l'eau car ces sièges flottent », a raconté un rescapé. « J'ai ouvert les yeux mais il n'y avait plus d'avion au-dessus de moi. J'étais à côté de l'appareil ». La plupart des survivants ont été contraints de regagner la terre ferme à la nage.

James Block, un autre survivant, a téléphoné à sa femme pour lui dire qu'il s'en sortait avec juste quelques égratignures au visage. « Il semblait extrêmement heureux. Il m'a dit qu'ayant pris la décision de vivre, il était parvenu à sortir de l'appareil et à rejoindre la rive à la nage », a déclaré Mme Block.

Il s'agit du deuxième accident de cette nature à LaGuardia en trois ans. En 1989, un autre appareil de USAir s'était écrasé avant de s'abîmer dans l'East River, faisant deux morts.

Les enquêteurs américains ont demandé au Canada des précisions sur un écrasement comparable d'un avion similaire d'Air Ontario, survenu le 10 mars 1989, à Dryden, qui avait fait 24 morts. Le Fokker 28 canadien s'était aussi envolé dans la neige et avait aussitôt piqué du nez.

AP / Le Soleil

Mulroney croit possible de satisfaire le Québec

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney estime qu'il est possible d'élaborer des offres constitutionnelles satisfaisantes qui puissent répondre aux aspirations du Québec.

M. Mulroney répond ainsi à la perche tendue en fin de semaine par le premier ministre du Québec Robert Bourassa. La loi 150 force le gouvernement à tenir un référendum sur la souveraineté avant le 26 octobre prochain mais M. Bourassa a bien souligné que le référendum pourrait porter sur les offres fédérales si elles étaient acceptables. Réitérant sa profession de foi dans le renouvellement du fédéralisme, M. Bourassa a même indiqué qu'il pourrait déclencher des élections générales si les offres d'Ottawa ne justifiaient pas la tenue d'un référendum.

De l'avis de M. Mulroney, bien que le temps presse, il est toujours possible de produire des offres satisfaisantes.

« C'est toujours difficile mais tout est faisable. Si nous avons de la bonne foi, si nous avons le désir véritable, les premiers ministres vont régler », a-t-il précisé.

Se faisant conciliant, le pre-

mier ministre a reconnu qu'il y avait moyen de bouger « les meubles » au besoin pour répondre aux revendications du Québec.

« Il n'y a rien de compliqué là-dedans en ce qui concerne les variables. Tout est connu de tous les joueurs, a-t-il renchéri. Si vous voulez changer les meubles de place, si vous voulez les agencer d'une façon différente, allez-y fort. À l'exception de la question autochtone, il n'y a rien de nouveau là-dedans depuis 32 ans. »

Quant à savoir si M. Bourassa devrait reporter l'échéance du référendum en vertu de la Loi 150, M. Mulroney s'est dit « intrigué » par la portée de cette loi.

« Le PQ n'y croit tellement pas qu'il a voté contre. Alors pourquoi en faire des drames ? Le premier ministre du Québec a quand même le droit d'établir les balises de ses propres actions politiques », a reconnu M. Mulroney.

Selon un processus de consultation multilatérale qui a été établi

il y a deux semaines, le gouvernement fédéral estime être en mesure de déposer ses offres formelles vers la fin du mois de mai. Le premier ministre Mulroney a rappelé hier que cette date cible n'était pas coulée dans le béton.

Il salué le choix du premier ministre Bourassa en faveur de l'unité canadienne, un choix qu'il a qualifié « d'encourageant. »

Charte sociale

Par ailleurs, au cours de la période des questions, le premier ministre Mulroney s'est porté à la défense de son ministre de la Santé, M. Benoît Bouchard.

Ce dernier a affirmé au cours d'un entretien qu'il s'opposait à l'enchéassement d'une charte sociale dans la constitution canadienne sans avoir l'assurance que le gouvernement fédéral pourrait assumer les frais de tous les grands programmes sociaux universels.



Grève d'enseignants en Ontario

Ces enseignants d'une école secondaire de la région de la Capitale ont dressé une ligne de piquetage devant les bureaux de la direction du Conseil scolaire d'Ottawa, tout au long de la journée hier. Les enseignants des 14 écoles secondaires de la région de la capitale se sont mis en grève à la suite de l'échec du processus de médiation.

Des contrats d'Ottawa pour se sortir de la récession

Les ministres responsables de l'économie souhaitent que le fédéral passe aux actes

TORONTO (PC) — Ottawa subira encore de fortes pressions en vue de l'établissement d'un programme pan-canadien de travaux publics lors de la conférence des premiers ministres sur l'économie qui s'ouvre aujourd'hui à Toronto.

Une majorité de provinces — l'Ontario, la Colombie-Britannique, la Saskatchewan, le Québec, l'Alberta et les Maritimes — réclament la création d'un tel programme qui pourrait, disent-elles, sortir le pays de la récession.

Selon nos sources, le président de la conférence Mike Harcourt de la Colombie-Britannique fera aujourd'hui ou demain une proposition formelle en vue d'un programme national de travaux publics financé par Ottawa.

Un tel programme qui permettrait de construire des ponts, d'améliorer des routes, de construire des édifices, etc... se vend bien politiquement, faisait-on remarquer hier à Queen's Park.

Le premier ministre de l'Ontario Bob Rae a été le premier à suggérer un tel programme, dans un discours télévisé il y a environ trois mois. Son gouvernement y

tient tellement qu'il est prêt à investir tout autant qu'Ottawa.

Mais lors de la dernière rencontre des premiers ministres, le 10 février, Ottawa avait rejeté cette demande.

La conférence des premiers ministres sur l'économie — la troisième à avoir lieu depuis novembre dernier — fournira à Ottawa

et aux provinces l'occasion d'aborder huit dossiers différents: les négociations de libre-échange avec les États-Unis et le Mexique; les barrières inter-provinciales; l'agriculture; les programmes sociaux; les travaux publics; le système de taxation; les pêches; la formation de la main d'oeuvre.

En plus de ces sujets, les premiers ministres risquent d'accorder beaucoup d'attention à la question des taux d'intérêt et du dollar canadien.

Le libre-échange avec les États-

Unis et le Mexique inquiète également plusieurs provinces, dont l'Ontario et la Colombie-Britannique.

La Saskatchewan, elle, se dit très préoccupée par un manque à gagner de 500 millions \$ dans les programmes d'aide aux agriculteurs.

Le Nouveau-Brunswick pour sa part voudrait qu'on réévalue les programmes sociaux tandis que l'Ontario et le Manitoba demandent une aide dans le domaine de la formation de la main-d'oeuvre.

Charles Taylor juge aussi que la reconnaissance du Québec s'impose

QUÉBEC (PC) — Le politologue Charles Taylor de l'Université McGill croit que le règlement de l'impasse constitutionnelle canadienne passe obligatoirement par la reconnaissance d'un statut particulier pour le Québec.

M. Taylor, qui témoignait hier de-

d'être le foyer principal de la francophonie en Amérique du Nord », a fait valoir M. Taylor.

Un statut particulier pour le Québec, estime Charles Taylor, signifie la reconnaissance du caractère distinct du peuple québécois, et la mise en place d'un fédéralisme asymétrique.

Le politologue est d'avis que le fédéralisme symétrique et le bilinguisme ne peuvent pas représenter une solution au problème canadien.

Asymétrie

Dans l'esprit de M. Taylor, il importe plus pour le Québec, dans la présente ronde constitutionnelle, de voir reconnus son caractère distinct et le principe de l'asymétrie que de gagner plusieurs nouveaux pouvoirs.

vant les membres de la commission parlementaire chargée d'étudier les offres fédérales en vue de renouveler la constitution, juge que le Québec forme une société distincte et doit assumer, par conséquent, certains pouvoirs additionnels propres à son rôle particulier.

« Il faudrait tuer une fois pour toutes cette idée fautive qui veut que le principe de l'égalité exige l'uniformité des provinces. C'est le contraire. Le Québec a une tâche, un rôle, une destinée que les autres provinces n'ont pas, du fait

Kelly
De La collection
Jean Claude Poitras

PLACE LAURIER 657-7766 GALERIES DE LA CAPITALE 626-4724

PARTONS ENSEMBLE EN CROISIÈRE!

Venez assister à nos prochaines conférences avec présentations audiovisuelles sur nos groupes exclusifs en croisière aux Antilles. Nous vous ferons rêver... en couleur. Nous vous révélerons tous les secrets et les merveilles de la vie à bord des luxueux paquebots sillonnant les océans et les mers du monde.

Soirées les 25 mars et 8 avril à 19 h 30
au Montmartre Canadien
1669, chemin Saint-Louis, Sillery
L'entrée est gratuite, mais vous devez téléphoner pour réserver vos places.

VOYAGES SILLERY INC.
687-4172

J30. La toute nouvelle Infiniti.

Une chronique du New York Times encense Brian Mulroney

NEW YORK (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney, qui a célébré son 53e anniversaire à New York, au cours du week-end, a reçu au moins un très beau cadeau: une chronique enthousiaste publiée dans le New York Times.

Dans son texte qui est paru lundi, le chroniqueur du Times installé à Washington, William Safire, décrit M. Mulroney comme un homme politique qui pourrait enseigner bien des choses au président américain George Bush et à son rival pour les élections du mois de novembre, le démocrate Bill Clinton.

«M. Mulroney est la preuve que l'on peut être centriste et avoir des positions fermes», écrit M. Safire.

Sa chronique, qui portait le titre de «Canada's Comeback Kid», rappelle que Brian Mulroney ne possède actuellement que 15% des faveurs populaires, alors que des élections sont prévues

pour l'année prochaine.

Cette situation est, selon lui, semblable à celle qui a prévalu lors des deux dernières élections.

Et William Safire explique la réélection de Brian Mulroney par le fait que ce dernier «investit toute sa popularité dans quelques grandes causes», telles le libre-échange et les compressions de dépenses gouvernementales.

Le Canada est devenu «un joueur sur l'échiquier mondial» grâce à l'intérêt que Brian Mulroney montre envers les affaires internationales, indique le chroniqueur de Times.

Très inhabituel pour un politicien canadien, le premier ministre Mulroney est un fervent admira-

teur des États-Unis. Et il ne s'en cache pas, souligne M. Safire.

Brian Mulroney, dont c'était l'anniversaire vendredi, a passé le week-end à New York, en compagnie de son épouse Mila. Ils étaient installés au très chic Hôtel Pierre — dont le propriétaire est un Canadien.

Vendredi, le premier ministre a rencontré l'équipe éditoriale du New York Times. Jeudi, il était allé discuter avec celle du Wall Street Journal.

Au cours d'une entrevue téléphonique réalisée lundi, M. Safire a toutefois mentionné qu'il n'était pas présent lors de la rencontre de vendredi.

«J'ai travaillé de mon propre chef», a-t-il dit.

M. Safire, dans son texte, met en évidence le contraste existant entre les croyances politiques de Brian Mulroney et celles de MM. Bush et Clinton qui, affirme-t-il, «noient toute idéologie dans un brouillard de modération».

Par exemple, ils «marchent sur la pointe des pieds» lorsqu'ils abordent la question du libre-échange, parce qu'ils ont peur de se faire accuser de mettre en danger les emplois des Américains, indique M. Safire.

«Pourtant, le Canada est dix fois plus petit que les États-Unis et il est notre partenaire commercial le plus important, écrit-il. Et c'est nous qui, récemment, l'avons frappé en pleine figure, en ce qui concerne le bois d'oeuvre et les

voitures Honda assemblées là-bas.»

M. Safire a également félicité M. Mulroney pour les compressions qu'il a effectuées dans les dépenses du gouvernement et pour sa volonté de réduire le déficit du pays.

«Cela explique sa faible popularité — les compressions budgétaires provoquent de la colère, a-t-il conclu. Mais le jour des élections, les gens voient qui est le meilleur pour tout le pays.»

Un réseau de fausses «cartes de statut d'Indien» mis au jour

MONTREAL (PC) — Un réseau de fraudeurs serait à l'oeuvre depuis des mois au Québec et en Floride, offrant aux Québécois des «cartes de statut d'Indien» permettant de soi-disant privilèges fiscaux, indiquait la télévision de Radio-Canada, hier soir.

Selon le reportage, une association du nom de «Amitiés autochtones hors-réserves» aurait ainsi dupé des milliers de Québécois depuis quelques mois avec ces faux certificats d'Indien.

Interviewé par Radio-Canada, M. Pierre Franche a avoué avoir payé 32 \$ pour une telle carte, qui demeure tout à fait inutile pour éviter de payer de l'impôt ou des taxes à la consommation.

Le réseau serait même à l'oeuvre en Floride, sous le couvert d'une agence de consultants en immigration. Le «Native Blood

Quantum» aurait fait miroiter aux Québécois en vacances la possibilité de s'établir sans problème aux États-Unis avec une carte dont le prix peut atteindre 3000 \$, selon une femme qui désire conserver l'anonymat.

Selon M. Gerry Peltier, chef mohawk de Kanesatake, à Oka, le ministère des Affaires indiennes serait au courant depuis plusieurs mois des agissements du réseau mais serait lent à réagir. M. Peltier a rappelé qu'une seule carte permet au porteur d'être considéré comme un Indien: il s'agit de la «Carte du statut d'Indien», émise par le ministère des Affaires indiennes.

En Bref

■ Les soeurs Lévesque en Belgique

MONTREAL (PC) — Les soeurs Micheline et Laurence Lévesque sont arrivées en Belgique afin de soutenir Sylvie Roy, la fille de Micheline incarcérée là-bas depuis maintenant trois mois. «Quand j'ai quitté mon travail, mes collègues de bureau m'ont offert des valises bourgoises», a indiqué Laurence Lévesque avec un petit sourire. Blanchies en 1987, les deux soeurs s'attendent quand même à avoir un peu de mal à passer les douanes belges. «On va sûrement se faire fouiller de fond en comble. Mais j'ai amené les documents de notre acquittement. On ne sait jamais», a expliqué Micheline Lévesque. Sylvie Roy a appris vendredi qu'elle sera extradée en Italie d'ici trois semaines pour répondre à des accusations de complot dans l'importation des 4,9kg d'héroïne saisis dans les valises, de couleur rouge, de sa mère et de sa tante à l'aéroport de Rome, en 1986. Les deux soeurs doivent rester deux semaines à Bruxelles. Si jamais Sylvie Roy part pour l'Italie pendant leur séjour, elles se disent prêtes à la suivre.

LES JOURS HYPOTHÈQUES!



C'est le temps de profiter de nos faibles taux d'intérêt de même que de notre vaste gamme d'options hypothécaires spécialement conçues pour répondre à vos besoins.

Des options comme les hypothèques préautorisées, les programmes de remboursement flexibles, les options de remboursement anticipé, l'assurance hypothèque et bien d'autres encore. Autant d'options qui vous permettront de gagner du temps, d'économiser de l'ar-

gent et d'éviter les soucis inutiles.

En outre, vous pouvez maintenant acheter une propriété en déboursant 5% de mise de fonds seulement et retirer des fonds de vos REER* Contracter un prêt hypothécaire avec le Trust National n'a jamais été

aussi facile. Et pour mettre un peu de soleil dans votre vie, vous recevrez une remise de 50 \$ par année pour votre hypothèque, jusqu'à concurrence de 250 \$. De plus, aucuns frais ne sont exigés lorsque vous

transférez votre hypothèque au Trust National.

Il vous suffit de contracter un prêt hypothécaire avec nous ou de transférer celui que vous avez déjà, avant le 30 mai 1992, et de profiter de notre assurance hypothèque ainsi que d'un autre service offert par le Trust National! Les jours hypothèques du Trust National, la société de prêt hypothécaire canadienne par excellence! Pour de plus amples détails, téléphonez-nous ou passez nous voir.

* Certaines restrictions peuvent s'appliquer.

* L'offre ne s'applique pas aux hypothèques contractées par l'intermédiaire d'agences de prêt hypothécaire. L'avance de fonds doit être versée avant le 30 septembre 1992.

 **Trust National**
Pour un avenir sûr

905 Dufferin, Bureau 100
Quebec City, Quebec
694-1807

Donnez-vous raison.

Fallait s'y attendre! Voici l'éternel combat entre les émotions et la logique. D'une part, vous savez que notre nouvelle berline Infiniti J30 convient parfaitement à votre personnalité. Par ailleurs, votre logique demande des explications. En voici: freinage antiblocage (ABS), climatisation qui respecte l'environnement et «l'Expérience totale de propriétaire» Infiniti. Ce n'est pas suffisant? Donnez-vous raison. Appelez ou visitez un concessionnaire Infiniti pour prendre un rendez-vous d'essai de la nouvelle J30.



INFINITI

une création Nissan

INFINITI QUÉBEC
5055 des Gradins
Québec, Québec
528-2525

Pizza!

MD

McDonald's vous sert désormais de délicieuses pizzas en moins de 5 minutes!

Préparées sur place, les nouvelles pizzas McDonald's sont toujours fraîches. Et grâce à nos nouveaux fours révolutionnaires, elles vous sont servies en moins de 5 minutes. Fini l'attente! Venez y goûter, vous n'aurez jamais dégusté une pizza aussi savoureuse, servie aussi rapidement.



Le 12 avril à Québec et à Montréal

Manifestation de l'intersyndicale du secteur public

QUÉBEC — La FTQ, la CSN, la FIQ, le SPGQ et le SFPQ prévoient pour le dimanche 12 avril des manifestations à Québec et à Montréal, pour protester contre le

gouvernement libéral qui réclame une prolongation de deux ans des conventions collectives des employés du secteur public et l'étalement sur deux ans de l'augmentation

de salaire de 3 %, pourtant consentie l'an dernier.

LE SOLEIL

Les cinq organisations syndicales,

qui regroupent les deux tiers des salariés de la fonction publique, du réseau de l'éducation, de la santé et des services sociaux, ont déjà indiqué leur opposition à la proposition formulée le 14 février

par le président du Conseil du Trésor, M. Daniel Johnson.

Les cinq organisations revendiquent le maintien de l'entente signée l'an dernier qui prévoyait un gel des salaires pour les six premiers mois de 1992, mais aussi, le versement d'une augmentation de salaire de 3 % au 1er juillet. Elles proposent par ailleurs au ministre de prolonger d'une année les conventions collectives qui viennent à échéance en juin prochain, sauf sur des points qui réclament des discussions immédiatement (statut d'infirmière bachelière, programme de mises à la retraite, primes d'éloignement et d'isolement).

Les cinq, la CEQ a préféré faire cavalier seul, réclament également un débat sur la fiscalité et des modifications au régime de négociation dans le secteur pu-

blic. Cette contre-proposition, qui fait l'objet de consultation auprès des syndiqués de la CSN, de la FTQ, de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec, du Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec et du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, jusqu'au 3 avril, a cependant déjà été rejetée par M. Johnson.

Les dirigeants syndicaux doivent préciser cette semaine les moyens qu'ils comptent prendre pour convaincre le gouvernement. La manifestation du 12 avril est un des éléments du plan d'action. Des dirigeants n'ont pas caché hier que la tenue des rassemblements le dimanche permettrait de joindre plus de monde, et ainsi, d'avoir plus de visibilité. « Les gens ne pourront donner l'excuse qu'ils travaillent », de dire l'un d'eux.

Diamond affirme la volonté des Cris à devenir partenaires

MONTREAL (PC) — Les autochtones veulent être des partenaires dans le développement des ressources sur leur territoire afin d'être en position d'en profiter financièrement et de limiter les impacts négatifs sur l'environnement naturel et humain.

C'est ce qu'a indiqué, hier, le chef cri Billy Diamond devant une centaine de membres du Cercle canadien de Montréal, dont une dizaine de représentants d'Hydro-Québec.

« Nous avons besoin d'établir un partenariat avec les entrepreneurs non-autochtones et une meilleure relation avec le gouvernement pour que nos préoccupations soient prises en compte et que le développement à long terme profite non seulement aux consommateurs du sud, mais aussi du Nord », a affirmé le chef de la bande crie de Waskaghasnish (Fort Rupert).

M. Diamond a fait valoir que les autochtones percevaient maintenant clairement les possibilités d'affaires et commerciales qui s'offraient à eux et qu'ils pou-



Billy DIAMOND

vaient exploiter eux-mêmes ou en partenariat dans le but d'en arriver à l'autosuffisance.

« Les gens d'affaires autochtones et ceux qui s'occupent du dé-

veloppement des autochtones sont maintenant en mesure d'évaluer les retombées commerciales de l'utilisation de leur terre, de leurs ressources et de la participation du peuple autochtone.

« Compte tenu de la rareté de la terre et des ressources au Canada, nous pouvons profiter de notre situation unique pour prendre des décisions stratégiques quant à l'utilisation de nos atouts et en faire profiter les autochtones », a dit le chef cri, un des signataires de la Convention de la Baie James (en 1975) qui avait mis un terme aux démêlés opposant les Inuit et les Cris aux gouvernements fédéral et du Québec.

Mais M. Diamond ne se fait pas d'illusions. « Si les autochtones sont finalement pris au sérieux par les développeurs privés et publics, c'est parce qu'ils y seront forcés par les circonstances », a-t-il ajouté.

Cette prise de position n'a pas eu l'heur de surprendre l'ingénieur Robert Brunette, vice-président aux affaires amérindiennes

et inuit, chez Hydro-Québec.

Interrogé à l'issue de l'allocation, M. Brunette s'est dit confiant que « les deux parties vont trouver un moyen de développer le Nord tout en s'assurant qu'on respecte les Cris et que les Cris tiennent compte des priorités que nous avons ailleurs dans la province. »

L'information en tête! avec André Chouinard

de 6h00 à 9h00 du lundi au vendredi

CBV
Bonjour
SRC
CBV 980 / Québec

Entrepôt de la chaussure

★ LUIGI ★

GRATUIT
Veste en suède sans manches
Valeur 39⁹⁵
à l'achat d'un manteau en cuir
(Quantité limitée)

Botte cow-boy pour hommes et femmes à partir de **89⁹⁹**

Perfecto Prix entrepôt 289⁹⁹
LIQUIDATION 189⁹⁹

Double collet Prix entrepôt 399⁹⁹
LIQUIDATION 299⁹⁹

Québec Mail Centre-Ville 529-1054	Lévis Place Lévis II, route Kennedy voisin de Mike's 835-1165	Sainte-Foy Carrefour Sainte-Foy 2480, chemin Sainte-Foy, 2e étage 651-0483	Charlesbourg 8385, Henri-Bourassa Charlesbourg 624-8056
--	---	--	---

Pas de TPS ni de TVQ sur les livres à la

LIBRAIRIE PLACE LAURIER

(grand mail porte # 4)
Tous les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine
656-0157

mazda
JE ME SENS BIEN.

Pas de surprise! Tout est inclus dans nos prix

Illustration à titre indicatif

PROTEGE DX **259⁹⁵\$** mois

AUCUN COMPTANT

Promotion pour un temps limité. Location 60 mois

- Manuelle, 5 vitesses
- Servofrein, servodirection
- Vitres teintées
- Essuie-glaces intermittents
- Siège en tissu
- Dossier arrière à battants
- 2 rétroviseurs extérieurs
- Grands enjoliveurs
- Radiocassette AM-FM

Transport, préparation, taxes et rabais MAZDA inclus. Sujet à l'approbation du crédit.

Rendez-Vous **mazda**
1815 BOUL. HENRI-BOURASSA
529-8551

BASLER
HORST PASER

DEFILÉ DE MODE en collaboration avec la boutique ROSA BORRA. LE MERCREDI 25 MARS à 19h, à la salle de bal du Château Frontenac. En 2e partie: JEAN LAPOINTE en spectacle.
Billets en vente à nos boutiques au coût de 25\$. Les profits seront versés à la Fondation Jean-Lapointe.

BOUTIQUE
Danielle Morali
Place Ste-Foy, 2450, boul. Laurier, Ste-Foy 656-9141, téléc.: 826-0279

Maillot de rêve qui vous fera sirène de plage...

Défilé de mode en collaboration avec la boutique DANIELLE MORALI, le mercredi 25 mars à 19h, à la salle de bal du Château Frontenac. En 2e partie: JEAN LAPOINTE en spectacle.

Billets en vente à nos boutiques au coût de 25\$. Les profits seront versés à la Fondation Jean-Lapointe.

ROSA BORRA
FINE LINGERIE ET ACCESSOIRES

PLACE de la CITE
Niveau promenade, entrée du Manhattan Grill
Entre Place Laurier et Place Ste-Foy

Les enfants sont deux fois plus souvent victimes d'agression sexuelle que les adultes

OTTAWA (PC) — Les adolescents et les enfants (âgés de moins de 12 ans) sont deux fois plus souvent victimes d'agression sexuelle que les adultes, selon une étude de Statistique Canada.

L'analyse est fondée sur les déclara-

tions de 43 299 victimes de crimes avec violence fournies par 13 services de police de 1988 à 1991 dans le cadre du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC).

L'agence fédérale a précisé qu'en 1990, 23 % de toutes les victimes de crimes avec violence étaient des jeunes âgés de 12 à 19 ans, quoique ce groupe ne repré-

sente que 11 % de la population canadienne.

Considérant que 13 % des crimes avec violence étaient des agressions sexuelles, sur 10 victimes d'agression sexuelle, quatre étaient des adolescents et quatre étaient des enfants.

Parmi les personnes accusées de crime contre des jeunes adolescents âgés de 12 à 15 ans, 23 %

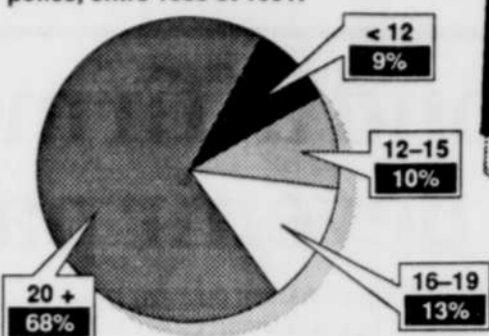
d'entre elles faisaient partie de ce même groupe d'âge et un autre 23 % étaient âgées de 16 à 19 ans.

Les raisons personnelles, par exemple une dispute, étaient invoquées le plus souvent dans les cas d'homicide. Toutefois, le tiers des victimes chez les 12 à 15 ans et le quart chez les 16 à 19 ans ont été tuées lors de la perpétration d'un autre acte criminel.

Adolescents victimes d'un crime avec violence

Les adolescents courent plus de risques de subir un crime avec violence que les personnes faisant partie de tout autre groupe d'âge; 23 % de toutes les victimes de crimes avec violence sont des jeunes âgés de 12 à 19 ans.

Victimes d'un crime avec violence, selon le groupe d'âge, d'après les données provenant de 13 services de police, entre 1988 et 1991:



On retrouve, chez les enfants âgés de moins de 12 ans et les adolescents, une proportion plus grande de victimes d'agressions sexuelles que chez les adultes de 20 ans et plus. Les agressions sexuelles comptent pour 13 % des crimes avec violence; sur 10 cas d'agression sexuelle déclarés, quatre victimes sont des adolescents, et quatre sont des enfants.

Source: Statistique Canada

CP / Le Soleil

Deux organismes se disputent une indemnisation de 465 000 \$ Le MLCP ne sait plus à quel fonds se vouer

Alors que tout baignait dans l'huile et que le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche acceptait de verser 465 000 \$ à titre de remboursement pour avoir perçu 2 \$ en trop pour chaque permis quotidien émis en 1982-83, voilà que le Fonds d'aide au recours collectif du Québec vient jouer le trouble-fête.

Le fonds réclame en effet 209 000 \$ ou 45 % de la somme que le ministère convenait de payer à la Fondation de la faune du Québec à la suite d'un accord intervenu avec M. Marcel Delaunais de Québec, par l'intermédiaire de ses procureurs St-Hilaire & associés. M. Delaunais avait inscrit un recours collectif, afin que les quelque 270 000 pêcheurs sportifs québécois ayant dû déboursier 2 \$ de plus à l'achat d'un permis quotidien, contrairement aux propres règlements du ministère en 1982, soient dédommagés.

Les parties convenaient d'une transaction, après neuf mois de

négociations, portant sur une somme totale de 550 000 \$, incluant les réclamations en capital, intérêts et frais. De cette somme, restaient 465 000 \$ qu'on souhaitait remettre à la Fondation de la faune du Québec, à défaut de pouvoir rejoindre tous les pêcheurs lésés 10 ans après le fait.

La fondation, choisie à titre de corporation sans but lucratif, s'engageait déjà il y a quelques semaines à réinvestir en totalité cette somme dans l'aménagement d'habitats fauniques et dans divers autres aménagements, afin que les pêcheurs sportifs en soient les premiers bénéficiaires. Son président directeur général, M. Gilles Barras, l'a encore répété,

hier, au cours d'une courte entrevue au palais de justice.

L'accord était soumis à la cour supérieure hier pour approbation, ce qui aurait probablement constitué une simple formalité, si le Fonds d'aide au recours collectif n'avait pas décidé d'y mettre son grain de sel en fin de semaine dernière.

Grain de sel devenu grain de sable. L'intervention du Fonds d'aide au recours collectif a surpris Me Michel Morel, procureur représentant le ministère du Loisir, de la chasse et de la pêche, alors que Me Denis Gingras, accompagné de Me Ghislain Bernier, du cabinet St-Hilaire & associés, a argumenté devant le juge André Trottier que l'entente visait à ce que ça profite aux pêcheurs.

Me Louise Ducharme, procureur du Fonds d'aide au recours collectif au ministère de la Justice, a expliqué que de nouvelles règles de procédure civile permettent l'intervention de l'organisme dans pareille transaction, l'autorisant à réclamer jusqu'à 45 % de la somme convenue à des fins générales de recours collectif.

Après quelques pointes d'humour parfois mordantes quant à l'empiètement des règles de procédure sur les lois, le juge Trottier a pris la cause en délibéré. « De toute manière, a-t-il souligné, que je l'accorde (cette somme), ça va en appel, que je l'accorde pas, ça va en appel. Je serai à ma retraite avant que ce soit terminé. Ça montre la faiblesse de nos lois. »

APPEL D'OFFRES

SOUSSION G-145-6
ASSURANCE GÉNÉRALE

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné

QUE la Ville de Chibougamau désire recevoir des soumissions pour "L'ASSURANCE GÉNÉRALE" et que toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans un document "CAHIER DES CHARGES", lequel est disponible et qui peut être obtenu durant les heures de bureau à l'endroit suivant:

— VILLE DE CHIBOUGAMAU
Bureau du greffier
650, 3e Rue
Chibougamau (Québec)
G8P 1P1

Sont admises à soumissionner:

- * Les compagnies d'assurance autorisées à exercer au Québec.

Les soumissions seront reçues jusqu'à quinze (15) heures le 20 mai 1992 pour être ouvertes publiquement à la même heure, en la salle du conseil, en présence des intéressés.

La Ville de Chibougamau ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui seront présentées et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

DONNÉ À CHIBOUGAMAU ce 20 mars 1992.

Me Jean Fraser, avocat
Greffier de la Ville

ville de SAINT-FOY

APPEL D'OFFRES

RÉPARATION D'ALTERNATEURS ET DE DÉMARREURS

Des soumissions sont demandées pour la réparation d'alternateurs et de démarreurs.

Les formules de soumissions (S.P. 92-126) seront disponibles à compter du 26 mars 1992, de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h, au Service de l'approvisionnement et des équipements, 715, rue De Lestres, Sainte-Foy (Québec) G1V 4E1, moyennant un dépôt de 15 \$ incluant la TPS, non remboursable. Pour de plus amples informations, veuillez communiquer au numéro de téléphone suivant: (418) 654-4130.

Les soumissions sont reçues au bureau du greffier à la division "Archives", jusqu'à 15 h 30, le 6 avril 1992.

L'ouverture se fait à la salle du Conseil à 16 h le même jour.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Sainte-Foy, le 19 mars 1992.

LE GREFFIER DE LA VILLE
RENÉ DAMPHOUSSE

IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

Abonnez-vous:
647-3333
1-800-463-2362

VILLE DE CHARNY

5333, rue de la Symphonie
Charny (Québec)
G6X 3B6
Téléphone: (418) 832-4695
Télécopieur: (418) 832-4978

VILLE DE CHARNY

APPEL D'OFFRES

FOURNITURE D'UN CAMION 6 ROUES, CLASSE 7

La Ville de Charny demande des soumissions pour la fourniture d'un camion Volvo, modèle FE-42.

Les soumissions seront reçues au bureau du soussigné, au no 5333, rue de la Symphonie, Charny (Québec) G6X 3B6, jusqu'au 3 avril 1992 à quinze heures (15 h), pour ouverture le même jour, à la même heure et au même endroit.

Les soumissionnaires pourront se procurer les documents de soumission au secrétariat du Service des travaux publics, au no 5333, rue de la Symphonie, Charny (Québec) G6X 3B6 (832-2938).

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié, payable à l'ordre de la Ville de Charny, pour un montant de cinq pour cent (5 %) du montant total de la soumission.

La Ville de Charny ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

Donné ce 24 mars 1992

MICHEL HALLÉ, avocat
Greffier de la Ville

CHRONIQUE

«PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT, UNE QUESTION D'INITIATIVE»

En réduisant

- Évitez les produits suremballés, car ils produisent une quantité de déchets considérables.
- Pensez-y deux fois avant de jeter des articles qui ne fonctionnent plus ou qui sont usés. Ne vaudrait-il pas mieux les réparer ou les rafraîchir?
- Achetez si possible des produits qui sont bien fabriqués et durables. Tout en réduisant les déchets, vous épargnez du temps et de l'argent et vous évitez bien des ennuis.
- Utilisez complètement les produits que vous avez avant d'en acheter d'autres. Ne jetez pas les restes.

En recyclant

- Communiquez avec les groupes écologiques de votre région pour en savoir davantage sur les programmes communautaires de recyclage et de collecte. Certains groupes s'y dévouent depuis des années. Dans plusieurs municipalités, on recycle l'huile à moteur, les journaux, le verre et les boîtes de conserve. Certaines acceptent aussi d'autres matériaux comme le plastique et le carton ondulé.
- Si vous êtes membre d'un cercle ou d'un organisme, incitez-le à participer à des activités de recyclage.
- Achetez des produits faits de matières recyclées.

* Source: Le Guide Vert des Consommateurs, collection Paix, Éditions Libre Expression, 1991, 284 pages.

CETTE CHRONIQUE VOUS EST PRÉSENTÉE
TOUS LES MARDIS
...N'OUBLIEZ PAS...
REGARDEZ FEU VERT
MARDI 20 H 30 ET DIMANCHE 17 H 00 À

Desjardins L'incroyable force de la coopération.

Storm

Storm, la nouvelle

La nouvelle vedette de la famille des petites GEO, la sportive Storm, vous séduira par ses formes gracieuses et ses allures de star. Doté d'un moteur nerveux 4 cylindres de 1,6 litre et d'une boîte manuelle 5 vitesses, ce fougueux coupé sport est à vous à partir de 13 690 \$!

Également disponible en version GSi avec un moteur de 1,8 litre à double arbre à cames en tête et 16 soupapes.

Storm: quand on veut faire son numéro... à prix abordable!

DÉCOUVREZ LE VISAGE DE LA VILLE DE QUÉBEC



Jacques Plante
Directeur de succursale
Ville de Québec

Les Services d'Investissement Ligne Verte inc. vous offre plus qu'un service courtois et professionnel lorsque vous téléphonez pour placer vos ordres. En effet, nous sommes des gens qui comprenons vos besoins et contrairement à d'autres courtiers à escompte, il est facile de venir nous rencontrer. Grâce à notre réseau de bureaux locaux, la Ligne Verte® se trouve tout près de chez vous. Vous y serez accueilli par des professionnels aimables. Rappelez-vous que nos représentants ne touchent pas de commission. À la Ligne Verte, la vente sous pression n'existe pas. Vous pouvez donc compter sur un service sans pareil!

Bien sûr la Ligne Verte c'est beaucoup plus qu'une voix au téléphone, mais cela ne constitue pas la seule différence. La Ligne Verte est le plus important courtier à escompte au Canada et ce, pour les trois bonnes raisons que voici : **épargnes** : vous économisez jusqu'à 83 %* sur les commissions comparativement à celles imputées par les courtiers traditionnels. **Service** : nous sommes chef de file en ce qui concerne les produits et services innovateurs. Enfin, la **sécurité** : la Ligne Verte est cautionnée par La Banque Toronto-Dominion, l'une des plus importantes institutions financières.

Découvrez les nombreux avantages qu'offre la Ligne Verte lors de votre prochaine transaction. Faites-nous parvenir le coupon par la poste ou par télécopieur. Mieux encore, venez rencontrer le directeur de la succursale qui se trouve près de chez vous!

Services d'Investissement Ligne Verte inc.
2 590, boul. Laurier, bureau 760
Sainte-Foy, (Québec) G1V 4M6

Téléphone: (418) 654-0700 Télécopieur: (418) 654-0078
1-800-363-1531

Veuillez me faire parvenir dès que possible les renseignements nécessaires afin que je puisse ouvrir un compte Transactions Directes® Ligne Verte.

Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Province _____ Code postal _____
N° de téléphone (résidence) _____
(travail) _____

LIGNE VERTE
LE PLUS IMPORTANT COURTIER À ESCOMPTE AU CANADA



* Marque de commerce de La Banque TD. Les Services d'Investissement Ligne Verte inc. est l'utilisateur inscrit.
* D'après une étude réalisée auprès de cinq grandes firmes de courtage au mois de novembre 1991.

manania



vedette de GEO



Berline 4 portes Metro:
Tout l'espace à un prix imbattable
- À partir de 9 495 \$*



Tracker:
Beaucoup de plaisir à petit prix
- À partir de 11 745 \$*



Coupé 3 portes Metro:
Une championne de l'économie d'essence
- À partir de 8 240 \$*

*Prix de détail suggéré par le fabricant pour le modèle de base. Taxes et transport en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre.

LE MANOIR SULLY (500, Rousseau-Vanier) CONFORT - TRANQUILLITÉ

PERSONNES RETRAITÉES

- Sécurité
- Surveillance
- Repas et collations
- Activités
- Entretien ménager

Réservez tôt!
688-3330

"Ma vie a changé dans la bonne direction. Merci Nutri/Système!"

LE PROGRAMME COMPLET DE NUTRI/SYSTÈME AIDERA PLUS D'UN MILLION DE CLIENTS CETTE ANNÉE, IL COMPORTE:

- Perte de poids sécuritaire, efficace et facile
- Programme de modification fondamentale du comportement™
- Aucune nécessité de compter les calories
- Surveillance individuelle par des professionnels



PLUS DE 1700 CLINIQUES A TRAVERS LE MONDE

nutri/système
cliniques minceur

3 SEMAINES pour seulement **49\$***

APPELEZ DÉS AUJOURD'HUI POUR UNE CONSULTATION GRATUITE ET SANS OBLIGATION!

SAINTÉ-FOY 658-3000 CHARLESBOURG 624-0440
VANIER 681-1212 NEUFCHÂTEL 847-0011
LÉVIS 835-9000 BEAUPORT 661-8000

* Offre spéciale: comprend 3 semaines de service. Ne comprend pas le coût de la nourriture exclusive Nutri/Système, les livres et la maintenance. Nouveaux clients seulement. Pour un temps limité.

Constitutionnalité de la loi 178

Le débat donne lieu à une partie de bras de fer

MONTREAL (PC) — Le débat sur la constitutionnalité de la loi 178 donne lieu à une partie de bras de fer, devant le juge Monique Dubreuil, de la Cour du Québec, entre le gouvernement et treize commerçants accusés d'avoir affiché dans une autre langue que le français.

Me Jeanne Leclair, avocate représentant le gouvernement québécois, a passé la journée d'hier au palais de justice de Montréal à tenter de réfuter les arguments soulevés à la mi-janvier, devant le même tribunal, par l'avocat de la défense, Me

Julius Grey.

Celui-ci a soutenu, en substance, que le groupe des treize pourrait faire, à la rigueur, l'objet d'une poursuite civile, mais non d'une poursuite pénale.

De plus, disait-il le 15 janvier, l'article 58 de la loi sur l'affichage ne précise pas qui est res-

pensable de l'offense, le commerçant, son gérant ou le propriétaire des lieux. La loi est trop vague, selon Me Grey, et en matière pénale, elle doit avoir un degré de précision beaucoup plus élevée qu'en matière civile.

Tout comme Me Grey l'avait fait il y a deux mois, Me Leclair a invoqué une série de subtilités légales, pour ainsi démontrer, à l'inverse de l'avocat de la défense, le bien-fondé de la loi 178.

Si Me Grey a expliqué notamment que l'utilisation des lan-

gues ne devrait pas provoquer de débat devant les tribunaux, Me Leclair a rétorqué hier que la loi, au sens général du terme, doit être respectée par tous les citoyens, peu importe le secteur où elle s'applique.

Ce sera au tour de Me Céline Cyr, substitut du Procureur général, de donner aujourd'hui sa version de la loi 178, en regard des accusations portées contre les treize commerçants. Par la suite, Me Grey fera connaître sa réplique devant le juge Dubreuil.

Griefs: Hydro s'entend avec ses 16 000 employés

QUÉBEC — Hydro-Québec et les syndicats représentant ses 16 000 techniciens, employés de bureau et de métiers ont finalement convenu d'un processus pour régler les 13 546 griefs reliés à la grève de 1989-1990.

LE SOLEIL

Deux mécanismes ont été retenus par les parties. Les mesures disciplinaires sévères, à la suite d'actes de vandalisme, d'intimidation ou d'insubordination, seront traitées par la voie d'un arbitrage accéléré. Ce mécanisme touche environ 2000 griefs. Quant aux autres griefs, déposés à la suite de mesures disciplinaires moins sévères, pour une participation à des parades sur les lieux de travail ou des retards au travail, Hydro accepte de rembourser aux salariés 60 % des montants d'argent perdus à cause d'une suspension. Les suspensions pouvaient être de un jour à un mois. Six employés avaient été congédiés lors du conflit de travail. Un de ceux-ci a été réintégré immédiatement dans ses fonctions et les autres suspendus durant une année.

Selon le vice-président personnel de l'exploitation, M. Michel Blais, l'entente convenue avec le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ) s'est réalisée dans la foulée de l'accord conclu l'été dernier avec le syndicat pour le renouvellement des conventions collectives qui viendront à échéance en décembre 1993. À la suite de cet accord, le

gouvernement avait aboli la loi spéciale qui avait forcé, en mai 1990, le retour au travail des employés d'Hydro-Québec.

M. Blais a précisé hier que l'entente sur les griefs ne signifiait pas que la société d'État passait l'éponge sur les actions qui avaient marqué le conflit de travail, ni qu'elle voulait promouvoir son programme « Défi-performance ». Il affirme toutefois qu'il fallait arriver à un compromis avec le syndicat car il s'agissait difficile de gérer une boîte avec un contentieux aussi considérable. « C'est comme une verrue qu'il faut enlever », a-t-il dit. M. Blais estime par ailleurs que la dernière entente marque la reprise d'un dialogue de qualité avec les employés, et ce, dans le but de fournir un service de qualité aux clients.

Du côté syndical, le secrétaire provincial du syndicat des employés de métiers, M. Michel Beau, souligne pour sa part que l'entente de l'été sur le renouvellement des conventions collectives constitue un « protocole de paix » et l'entente sur les griefs, « l'échange de prisonniers ».

Les parties espèrent fermer le dossier des griefs reliés à la grève de 1989-1990 d'ici la fin de l'année.

EST-CE QUE TOUT CE QUI EST FAIT AU JAPON DONNE UN MEILLEUR MILLAGE?



DEMANDEZ À HARRY

Depuis que Harry a offert pour la première fois les imperméables Sanyo, vers le milieu des années quatre-vingt, des milliers de clients ont pu en apprécier la qualité de fabrication et le style inimitable.

«Au point de vue aérodynamique, je ne peux rien en dire, dit l'un; mais mon Sanyo m'a tenu bien au sec de Chicoutimi à Chicken-Itza.»

Un père rapporte: «Mon fils ne cesse de vouloir emprunter le mien le samedi soir. Vraiment, il est temps que nous ayons deux Sanyo dans la famille!»

Et que dit de l'imperméable Sanyo le prince de l'élégance vestimentaire? «Tout d'abord, il est évident qu'ils ont montré un grand respect pour les lignes du classique trench-coat. Le design des détails — ceintures, épaulettes, boutons — est impeccable. Pour suivre l'évolution récente du complet, Sanyo a élargi épaules et revers et allongé le vêtement. C'est un manteau magnifiquement équilibré.

«Le fait que la majorité des Sanyo que nous avons vendus courent encore les rues aujourd'hui semble en dire long sur la qualité de l'ouvrage. Un bon fil bien solide. Vingt piqûres là où quinze auraient suffi. Un tissu coton et nylon qui non seulement protège gentiment des éléments mais qui tombe et plisse avec une élégance rare.

«L'imperméable Sanyo est un parfait exemple de la qualité telle que nous la promettons: un vêtement qui a grande allure et est fait pour durer. Et à moins de 300\$ (son prix marqué est de 295\$), il répond à nos critères de valeur marchande.

«En fait, je crois que le magazine 'Coat and Wearer' a nommé le Sanyo 'Imper de l'année' huit ans de suite.»

Sérieusement, Harry, ne serait-il pas plus simple de dire:

C'est le meilleur imper que l'on puisse obtenir pour ce prix!

Écrivez à: «Demandez à Harry», Harry Rosen Centre Rockland, 2305, Chemin Rockland, Mount Royal, Québec H3P 3E9.

HARRY ROSEN

PLACE STE-FOY • 657-5465

En Bref

■ Projet de loi C-13

MONTREAL (PC) — L'expansion des pouvoirs fédéraux en matière d'environnement, confirmée la semaine dernière par l'adoption du projet de loi C-13, pourrait n'être que le début d'une réforme plus globale visant à doter Ottawa d'une véritable suprématie constitutionnelle dans ce domaine où les provinces sont maîtresses du jeu pour l'instant. C'est du moins ce que propose le rapport du Comité permanent de l'environnement de la Chambre des communes, publié dans l'indifférence générale, ces jours derniers, pendant qu'éclatait au grand jour l'affrontement entre le ministre québécois de l'Environnement, M. Pierre Paradis, et son homologue fédéral, M. Jean Charest. Les auteurs de ce rapport ont rencontré les plus grands groupes environnementaux canadiens, d'importantes associations industrielles, la ville de Toronto, des juristes environnementaux, le Consulat canadien à Boston, des organismes autochtones, des pétrolières et... pas un seul gouvernement provincial.

Vendredi dernier la chance a souri...

Nancy Beaudoin
1695, des Découvreurs
Québec

Jean Vianney
670, rue Saint-Joseph
Lévis

CLUB Multi-points

ÉCONOMISER N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI EXCITANT!

Partenaires: Videotron Itée, LESOFT, TELE 9, etc.

CHRONIQUE

FEU VERT

GAGNANTS DU CONCOURS

DÉPÔTS À TERME	40 BONS D'ÉPICERIE D'UNE VALEUR DE 50 \$ CHACUN	
1^{er} GAGNANT - 3000 \$	SYLVIE LAFOREST	GERARD LANDRY
2^e GAGNANT - 1000 \$	CÉCILE GOYETTE	JEAN-GUY FOURNIER
3^e GAGNANT - 1000 \$	BRUNO MONDION	GISELLE ASSELIN
DÉPÔTS DE 500 \$ DANS UN COMPTE		GINETTE LESSARD
4^e GAGNANT	MARGOT LEBLANC	JACQUES EMOND
5^e GAGNANT	MICHELLE LATULIPPE	JACQUES TESSIER
6^e GAGNANT	JEAN-LOUIS BÉDARD	KATHERINE DUMONT
3 PRINCIPAUX BONS D'ÉPICERIE		LÉANDRE POIRIER
1^{er} GAGNANT - 100 \$ X 26 SEMAINES	MARTHE THÉBERGE	MICHELÈ LEMIRE
2^e GAGNANT - 100 \$ X 10 SEMAINES	HÉLÈNE CLOÛÂTRE	FLORENCE BARD
3^e GAGNANT - 100 \$ X 10 SEMAINES	LUCIE TREMBLAY	ROBERT MASSÉ
		ANNE-MARIE TOUMA
		JACQUES DESROCHERS
		MADELEINE CHAMBERLAND
		MICHEL DUCAS
		PIERRETTE BLOUIN
		PAULINE BARBEAU
		MARCEL GRENIER
		LOUISE BOURASSA
		NORMAND MORIN
		ÉLAINE POIRE
		ROBERT MAROIS
		MARTIAL ABRAN
		JOSÉE MATHIEU
		ÉLIETTE DIONNE
		ALAIN LEFRANÇOIS
		REJEAN SAVARO
		HUGUETTE LEMELUX
		CÉLINE LEBLANC
		ÉLIANE LACHANCE
		ROBERT FILION
		FRANÇOISE DORAIS
		JEANETTE SARARD
		ALEX POLEVOY
		PAUL BEAUDRY
		ANDRÉ FRADET
		SYLVIE BOUCHARD
		GILBERTE PICHÉ
		FERNANDE FAUCHER
		FRANKLIN LANGLAIS

Radio Québec, LE SOLEIL, Satisfaction garantie, Desjardins

Le propriétaire de dépanneur acquitté de meurtre

Guérin veut vendre et quitter Montréal

MONTRÉAL (PC) — Au lendemain du verdict de non-culpabilité rendu dimanche par les 12 membres du jury, le dépanneur François Guérin, de Montréal, ne souhaitait qu'une chose, hier : vendre.

« Ma femme et moi, on veut vendre le commerce et sortir de Montréal », a-t-il lancé. Assis dans le bureau de son avocat, dans un immeuble du Vieux-Montréal, M. Guérin semblait encore très nerveux. Son teint livide et ses traits tirés témoignaient des jours pénibles qu'il venait de vivre.

Accusé de négligence criminelle ayant causé la mort de Claude Dugas, 29 ans, et infligé des lésions corporelles à Sylvain Couture, 24 ans, François Guérin a tiré sur deux types qui venaient de commettre un vol de cigarettes

dans le dépanneur de sa femme.

Il a atteint Dugas d'une balle dans le dos depuis le balcon de son appartement, aménagé au-dessus du dépanneur. « On n'oublie pas une affaire comme ça, mais la vie continue... On espère seulement que ça ne se reproduise pas et on ne souhaite à personne de vivre ça. »

Le verdict d'acquittement rendu dimanche a néanmoins surpris le criminologue André Normandeau, professeur au centre international de criminologie comparée, de l'Université de Montréal.

« On peut comprendre la réaction du jury sur le plan humain », a-t-il dit en faisant allusion au fait que le dépanneur avait été la cible de nombreux vols au cours des dernières années. « Mais ce verdict peut donner la mauvaise idée à plusieurs commerçants de s'armer. Il peut également encourager les petits propriétaires à se défendre seuls. »

On saura dans les prochains jours si la Couronne, représentée par Me Lorri Weitzman, portera l'affaire en appel. Pour ce faire, elle doit relever des erreurs de droit dans les directives que le juge Pierre Viau, de la cour du Québec, a communiqué aux membres du jury. La décision a été rendue dimanche au terme de

trois jours de délibérations.

« Le jury, a expliqué Me Claude Parent, procureur de la Couronne en chef pour la région de Montréal, n'a pas à justifier sa décision. On ne peut pas en appeler de son verdict parce qu'on ne sait pas sur quoi il s'est basé pour le rendre. Mais il est évident qu'il répugne aux jurés de trouver coupable un dépanneur qui a été victime de vol. »

De 1988 à 1991, M. Guérin et sa femme ont été victimes de 13 vols à main armée et de quatre introductions par effraction. Mais depuis le début de toute cette affaire remontant au 10 avril 1991, plus un seul voleur n'a osé franchir le seuil de « Julie la dépanneuse ».



« On n'oublie pas une affaire comme ça, mais la vie continue... On espère seulement que ça ne se reproduise pas et on ne souhaite à personne de vivre ça », soulignait Guérin dont le teint livide et les traits tirés témoignaient des jours pénibles qu'il venait de vivre.

Un enseignant est battu: ses collègues ne veulent plus faire de surveillance

MONTRÉAL (PC) — Les enseignants de la polyvalente de Saint-Eustache, où un élève a roué de coups l'un des leurs, sont en colère et ils refusent maintenant de faire de la surveillance durant la période du dîner ou à tout autre moment de la journée. Si jamais l'adolescent fautif revient à l'école, les profs menacent de ne pas se présenter aux cours.

Il est urgent d'enrayer la violence qui monte dans nos écoles, a lancé un représentant syndical.

« Avant l'affaire de vendredi, l'un de nos camarades a déjà reçu un coup de poing au ventre de la part d'un élève », soutient pour sa part M. Michel Trudeau, professeur et collègue de travail de M. Pierre Sauvage (l'enseignant battu), qui doit se déplacer à l'aide d'une canne.

Hier après-midi, les enseignants se sont présentés au bureau du directeur général de la commission scolaire, M. Pierre Fleury, pour lui présenter des propositions à la suite d'une réunion regroupant les 120 profs.

Refus d'enseigner

Dans leurs propositions, les en-

seignants exigent que l'élève fautif soit définitivement exclu de l'école; s'il est réintégré, des moy-

ens de pression seront exercés, pouvant aller jusqu'au refus d'enseigner.

Immédiatement après l'incident, la direction de l'école a suspendu l'adolescent de 15 ans qui a roué à coups de poing et de pied le professeur.

Le directeur de la polyvalente,

M. Jean-Claude Chalifour, recommande l'exclusion de l'adolescent qui fréquente des classes de cheminements particuliers de formation.

Les membres du comité exécutif du conseil des commissaires auront à entériner ou non cette recommandation.

McDonald's ne prise pas le McCondom

MONTRÉAL (PC) — Les « McCondoms » ne sont ni une version originale du hamburger ni un produit nouveau de la chaîne de restaurants McDonald : ce sont bien des condoms.

La boutique « La Capoterie », rue Saint-Denis, à Montréal, qui offre cadeaux variés, condoms et revues, suggérait, dans sa publicité : « Ajoutez du piquant dans vos relations avec les McCondoms... Parole de Ronald McCondom. »

Les Restaurants McDonald du Canada n'ont pas aimé du tout.

Hier, ils ont demandé à la Cour supérieure de stopper d'autorité la production, la distribution et la vente de ces condoms dont la présentation met en péril les droits du groupe McDonald et associe celui-ci à des produits d'une tout autre famille.

La chaîne exige également que l'on retire de la circulation tous les emballages sous leur forme actuelle et qu'on confisque le matériel servant à les imprimer.

Il faut préciser que la publicité de La Capoterie empruntait aussi le dessin typique de McDonald, soit le grand « M » sous forme d'arches dorées, de même qu'un clown ressemblant à Ronald McDonald.

Les Restaurants McDonald invoquent la Loi (fédérale) sur les marques de commerce et rappellent qu'ils ont enregistré la série de termes précédés des préfixes « Mc » ou « Mac » pour désigner leurs produits : MacSundae, MacPoulet, McCroquettes, McBarbecue, McSalades, McMillions, et même McCola.

À la suite des mises en demeure adressées ces dernières semaines par les restaurants, La Capoterie s'est engagée à éliminer de sa publicité tous les symboles McDonald.

Toutefois, la boutique persiste à user du terme « McCondom » pour ses produits et s'estime en droit de le faire. La Cour supérieure entendra la cause demain.



VACANCES EN DIRECT

Le printemps ça donne le goût des vacances. Planifiez les vôtres dès aujourd'hui au "Salon Québec en Vacances" les 25, 26, 27 et 28 mars à Place Ste-Foy.

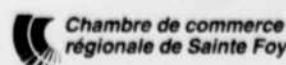
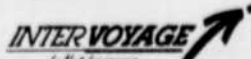
Organisé par la Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy, le salon est un véritable carrefour du monde touristique. Une occasion unique de découvrir un lieu d'échanges et d'information sur les voyages, les loisirs, le plein air.



De plus, lors de votre visite au salon, participez à notre concours et courez la chance de gagner l'un de nos nombreux prix vacances en collaboration avec Inter-Voyage, Air Alliance, Holiday Inn Crowne Plaza de Montréal, l'Hôtel le Georgesville et le Manoir Lac Etchemin.

Une visite à Place Ste-Foy du 25 au 28 mars vous donnera déjà un air de vacances.

les 25, 26, 27 et 28 mars 1992



LE MONDE

L'Albanie enterre le communisme

TIRANA (AFP, Reuter) — L'Albanie a enterré hier 45 ans de règne des communistes avec la victoire éclatante, officiellement confirmée, du Parti démocratique (PD-opposition) de M. Sali Berisha sur le Parti socialiste (PS-ex-communiste, au pouvoir).

Le PD a obtenu 62,2% des voix contre 25,6% pour PS jusqu'ici au pouvoir, a annoncé hier la Commission centrale électorale après dépouillement dans 97 des 100 circonscriptions.

Les trois circonscriptions où le

dépouillement n'était pas terminé se situaient toutes dans la région de Shkoder, fief du Parti démocrate. Des projections du Parti lui conféraient jusqu'à 68% du vote hier soir, les ex-communistes n'obtenant que 22% des voix.

La répartition des sièges n'est

pas encore connue avec précision en raison de la subtilité du nouveau système électoral albanais, majoritaire avec une dose de proportionnelle.

Un dirigeant du PS a dit qu'il s'était attendu à une défaite «mais pas de cette ampleur». «C'est incroyable», a-t-il dit.

Les démocrates ont remporté les élections grâce au vote de la campagne qui s'est prononcé aussi massivement dimanche pour le

Parti démocratique qu'elle avait voté en bloc pour les communistes l'année dernière.

Près de 83% des deux millions d'électeurs inscrits ont voté dimanche (sur une population totale de 3,2 millions d'habitants).

«L'Albanie fait enfin partie de l'Europe après la longue nuit du communisme», a déclaré M. Sali Berisha en lançant un appel à l'Europe et aux États-Unis pour aider à la reconstruction du pays.



De jeunes Albanais en liesse célébraient ainsi la victoire hier à bord d'un autobus dans la capitale Tirana.

M. Berisha, qui s'est déclaré confiant dans l'aide future de l'Eu-

rope et des États-Unis, a demandé à la Communauté européenne (CEE), aux États-Unis et au Japon d'accepter temporairement davantage d'émigrés albanais.

Le nouvel homme fort de l'Albanie, cardiologue de 47 ans devenu le leader charismatique de l'opposition, a refusé de répondre au cours d'une conférence de presse à Tirana sur son éventuelle candidature à la présidence de la république pour succéder au communiste Ramiz Alia, ancien bras droit d'Enver Hoxha, le fondateur de l'Albanie socialiste.

Soulignant les difficultés de «l'entrée dans la démocratie», M. Berisha a cité les célèbres paroles du président américain J.F. Kennedy: «Ne cherchez pas ce que votre pays peut faire pour vous mais plutôt ce que vous pouvez faire pour votre pays».

Né dans le nord de l'Albanie, dans une région voisine du Kosovo (province de Serbie peuplée à 90% d'Albanais de souche), Sali Berisha a appelé l'Europe à reconnaître aux Albanais de l'ex-Yougoslavie le droit à l'autodétermination «comme elle l'a déjà fait pour les Croates et pour les Slo-vènes».

Toute la journée, Tirana en liesse a fêté la victoire du Parti démocratique. Des milliers de personnes ont manifesté leur joie dans les rues sillonnées par des voitures, autobus et camions roulant phares allumés, portières ouvertes, drapeaux albanais et américains flottant au vent.

Plusieurs centaines de sympathisants avaient passé la nuit devant le siège du Parti, pour attendre l'annonce des résultats.

La célébration populaire de la victoire s'est achevée avec un rassemblement sur la Place Skanderbeg, au centre de Tirana, au cours duquel M. Berisha a «rendu hommage au peuple qui a dit adieu une fois pour toutes à l'idéologie communiste».

Ça se détériore en Yougoslavie

BELGRADE (d'après AP) — Des affrontements entre forces croates et armée fédérale ont fait quatre morts hier en Bosnie-Herzégovine et en Croatie. En deux jours, les combats sur la côte adriatique et dans l'est de la Croatie ont fait 10 morts.

L'armée fédérale précise que six de ses soldats ont été tués dimanche lors de combats dans les environs de la station balnéaire de Neum, sur la côte adriatique. Les affrontements se sont poursuivis hier en dépit des tentatives de médiation de la Communauté européenne (CEE) et des Nations unies. Les deux parties se rendent mutuellement responsables des hostilités.

Selon la radio croate, deux personnes ont été tuées lundi dans les environs de Neum, et deux autres sont mortes lors de bombardements de l'armée fédérale à Vinkovci.

Par ailleurs, plusieurs personnes ont été blessées lors d'affrontements à Goradze, à quelque 50km au sud-est de Sarajevo, selon les radios de Belgrade. Des militants serbes et musulmans ont érigé des dizaines de barricades sur les routes conduisant à cette ville.

La semaine dernière, les représentants des communautés serbe, croate et musulmane de Bosnie avaient accepté un projet européen de création d'une «confédération» dans la République.

LE SALON DE L'AUTO SE CONTINUE...

chez **MARLIN** Chevrolet Oldsmobile inc.

Du 23 mars au 7 avril inclus

Les CHEVROLET · GEO · Oldsmobile

Nous battons tous les prix de la concurrence

SUR DES MODÈLES ÉQUIVALENTS!

<p>GEO METRO 92</p> <p>Berline 4 portes, 4 cylindres, vitres teintées, servofrein</p> <p>8 999\$*</p>	<p>CHEVROLET CAVALIER VL</p> <p>Familiale, freins ABS, portes à verrouillage automatique, servofrein, servodirection</p> <p>10 999\$*</p>	<p>CHEVROLET BERETTA 92</p> <p>Freins ABS, coussin gonflable, AM-FM, stéréo, vitres teintées</p> <p>12 499\$*</p>	<p>CHEVROLET LUMINA 92</p> <p>4 portes, sièges 60/40, volant ajustable, AM-FM stéréo, essuie-glace à balayage intermittent, tout servo</p> <p>14 999\$*</p>	<p>CHEVROLET LUMINA APV 92</p> <p>Freins ABS, AM-FM, vitres teintées, AM-FM stéréo, essuie-glace arrière</p> <p>16 999\$*</p>
<p>OLDSMOBILE CIERA 92</p> <p>4 portes, air climatisé et portes électriques, roues aluminium, AM-FM stéréo</p> <p>16 499\$*</p>	<p>OLDSMOBILE SUPREME 92</p> <p>4 portes, air climatisé, sièges baquets, régulateur de vitesse, freins à disques aux 4 roues</p> <p>16 999\$*</p>	<p>OLDSMOBILE DELTA 88 92</p> <p>4 portes, air climatisé, vitres électriques, sièges divisés, V-6 3,8 litres</p> <p>21 999\$*</p>	<p>GEO METRO 92</p> <p>2 portes, arrière ouvrant, vitres teintées, 2 miroirs sport, sièges inclinables, servofrein, batterie H.D.</p> <p>7 284\$*</p>	<p>OLDSMOBILE 98 REGENCY 92</p> <p>Freins ABS, AM-FM stéréo cassette, tout servo, (sièges-vitres-portes-miroirs-vaisselle), air climatisé</p> <p>27 999\$</p>
<p>CHEVROLET PICK-UP S-10 92</p> <p>Vitres teintées, servofrein, freins arrière ABS, jauges</p> <p>9 199\$*</p>	<p>CHEVROLET BLAZER 92</p> <p>2 portes, freins ABS, 6 cylindres, servodirection, radio</p> <p>15 999\$*</p>	<p>CHEVROLET ASTRO VAN 92</p> <p>5 passagers, freins ABS, servodirection, vitres teintées, stéréo</p> <p>16 999\$*</p>	<p>CHEVROLET VAN 92</p> <p>1/2 tonne, servofrein et servodirection, freins arrière ABS, automatique, radio</p> <p>15 999\$*</p>	<p>GEO TRACKER 92</p> <p>Décapotable 4x4, vitres teintées, servofrein, jauges, essuie-glace à balayage intermittent</p> <p>12 399\$*</p>
<p>CHEVROLET CAVALIER 92</p> <p>2 portes, freins ABS, portes à verrouillage automatique, servofrein et servodirection</p> <p>9 599\$*</p>	<p>CHEVROLET CAVALIER 92</p> <p>Décapotable, freins ABS, tout servo (freins-direction-vitres-portes-vaisselle), AM-FM stéréo</p> <p>16 999\$*</p>	<p>CHEVROLET CORSICA 92</p> <p>4 portes, freins ABS, coussin gonflable, servofrein et servodirection, radio stéréo, vitres teintées</p> <p>11 999\$*</p>	<p>CHEVROLET LUMINA EURO 92</p> <p>4 portes, freins ABS, V-6, air climatisé, roues aluminium, sièges 60/40</p> <p>17 499\$*</p>	<p>CHEVROLET CAPRICE 92</p> <p>4 portes, freins ABS, air climatisé, AM-FM stéréo, coussin gonflable</p> <p>18 999\$*</p>

LA PLUS GRANDE EXPOSITION D'AUTOS INTÉRIEURE À QUÉBEC!

Une visite tout confort... dans la plus grande salle de montre avec plus de 60 véhicules répartis sur 2 étages.

Présentement, 650 véhicules pour LIVRAISON IMMÉDIATE

Tous les rabais GM inclus. Taxes et transport en sus. Certains modèles sont disponibles en commande seulement. Les modèles offerts peuvent être différents des modèles en photo.

MARLIN

Chevrolet Oldsmobile inc

RENÉ LAVERGNE
Vice-président, directeur général

DENIS DUROCHER
Directeur général des ventes

JEAN-PIERRE TANGUAY
Directeur "Flotte" et location

MARC TANGUAY
Directeur dept camions

ANDRÉ BRUNET
Directeur dept véhicules d'occasion

Daniel Dumont
Conseiller

Claude Leclerc
Conseiller

André Martel
Conseiller

Gaëtan Francoeur
Conseiller

Roch Grondin
Conseiller

Marcel Theberge
Conseiller

Simon Nadeau
Conseiller

Denis Pampalon
Conseiller

Réjean Gagné
Conseiller

Gilles Desrochers
Conseiller

Denis Fluet
Conseiller

Benoît Lizotte
Conseiller

Mario Moffet
Conseiller

Mario Cloutier
Conseiller

RÉSULTATS
Tirage du 92-03-23

4	5	6	7	13
14	15	17	19	25
26	31	35	40	44
49	54	57	59	68

Prochain tirage: 92-03-24

T.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

2145, boul. Charest Ouest, Québec 688-1212

En **B**ref



Le sénateur Edward Kennedy et sa fiancée, Victoria Reggie, posaient pour la première fois ensemble, samedi, à la Librairie John F. Kennedy de Boston.

■ **Pour un autre blitz en Irak**

NEW YORK (Reuter) — Seule une opération militaire rapide contre l'Irak pourrait empêcher le président Saddam Hussein de se doter dans les deux ans de l'arme nucléaire, a déclaré hier l'auteur d'un livre récent sur la vie et l'assassinat de Gerald Bull, concepteur québécois du « canon de l'apocalypse » irakien. James Adams a dit dans une interview que ses recherches l'avaient convaincu des lacunes des services de renseignements occidentaux et de l'impossibilité de faire confiance à Saddam Hussein, malgré sa promesse de dévoiler aux Nations unies le programme d'armement irakien.

■ **Les Turcs et Kurdes s'affrontent**

CIZRE, Turquie (Reuter) — Les affrontements se sont poursuivis entre forces turques et rebelles kurdes lundi à Cizre, dans le sud-est de la Turquie, où le gouvernement d'Ankara a dépêché des renforts. Selon les autorités, 55 personnes ont été tuées depuis samedi dans plusieurs villes de la région au cours de heurts entre forces de l'ordre et séparatistes du Parti ouvrier kurde (PKK) qui ont coïncidé avec le Nouvel An kurde.

■ **Gouvernement multiracial à l'été?**

TOKYO (AFP) — Moins d'une semaine après la victoire du « oui » au référendum sur la poursuite des réformes en Afrique du Sud, Le ministre sud-africain des Affaires étrangères, Pik Botha, a évoqué, hier à Tokyo, avec son homologue japonais Michio Watanabe, la formation probable, d'ici à juillet, d'un gouvernement intérimaire multiracial dans son pays, rapporte le quotidien japonais « Asahi Shimbun ».

■ **40 000 plantes sont menacées**

WASHINGTON (AFP) — Quelque 40 000 plantes — sur les millions existant dans le monde — sont menacées d'extinction d'ici à la mi-21ème siècle, ce qui menacera notre sécurité alimentaire si des mesures de conservation ne sont pas prises rapidement, selon la l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Ce déclin a pour cause l'augmentation de la population et la destruction de l'environnement telle que la déforestation. Les régions tropicales et sub-tropicales qui abritent la plus grande diversité de plantes n'ont pas les moyens de les sauvegarder.

■ **Du pétrole malodorant en Haïti**

PORT-AU-PRINCE (Reuter) — Le gouvernement haïtien a décidé de faire expertiser à Trinidad du pétrole récemment importé à Haïti à la suite d'informations de la presse selon lesquelles l'hydrocarbure provoquerait évanouissements, vomissements et maux de tête. Le ministre de la Santé Greger Saint-Louis a accusé les médias haïtiens de faire de la « désinformation et de créer la panique » à propos de ce pétrole malodorant. Plusieurs radios ont fait état de rumeurs selon lesquelles Port-au-Prince, soumis à un embargo depuis le renversement du président Jean-Bertrand Aristide dans un coup d'État militaire, aurait acheté ce pétrole à un prix exceptionnellement faible car le produit était toxique.

■ **Malade d'Alzheimer abandonné**

POST FALLS, USA (AFP) — Un homme âgé, souffrant de la maladie d'Alzheimer, a été trouvé samedi abandonné sur un piste de courses pour lévriers, à Post Falls (Idaho), a-t-on appris lundi de source policière. L'homme, découvert samedi soir par une employée du cynodrome, était assis dans un fauteuil roulant et portait un survêtement, des pantouffles et une casquette avec l'inscription « fier d'être américain ». Un médecin a confirmé que l'homme souffre de la maladie d'Alzheimer et n'était pas en mesure de fournir des informations fiables aux enquêteurs.

Pour une hypothèque simple comme bonjour... voyez nos spécialistes

Choisir l'hypothèque qui vous convient vraiment n'a jamais été si simple... avec l'aide des spécialistes hypothécaires de la Banque Royale. Vous aurez droit à une oreille attentive qui analysera vos besoins ainsi qu'à des explications claires qui vous permettront de bien saisir tous les avantages découlant de notre gamme d'options:

une contribution de \$150 de la Banque Royale pour l'évaluation dans le cas de nouvelles hypothèques*

l'approbation en 24 heures

des taux hautement compétitifs, garantis pour 60 jours

Pour les transferts:

un remboursement allant jusqu'à \$150 pour les frais d'acquiescement de votre institution actuelle*

aucuns frais légaux

la possibilité d'obtenir des fonds supplémentaires
aucuns frais de transfert, une économie de \$85*

Et d'autres options avantageuses:
la fréquence des versements

le remboursement anticipé

le plan de protection contre la hausse des taux

des termes de 6 mois à 5 ans disponibles en tout temps

Pour faire un choix éclairé, suivez le guide! Voyez nos spécialistes, ils sont là pour vous simplifier la vie. Si vous le désirez, ils se rendront même à votre domicile ou à votre bureau. Vous trouverez un spécialiste hypothécaire dans chacune des succursales de la Banque Royale.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous téléphoner sans frais.

Montréal:
987-8000

En province:
1-800-363-3967



BANQUE ROYALE

*Valable jusqu'au 31 juillet 1992.

Les services hypothécaires les mieux pensés au pays

LOTTO
649
CE MERCREDI

12 MILLIONS \$

BONI SURPRISE!

Approx.

Ça change pas le monde. Sauf que...



loto-québec

ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef
et directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif:
DENIS CLICHEPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:
DENIS ANGERSLes gifles
des Français

Des gouvernants indifférents aux aspirations des électeurs, des oppositionnistes sans idées neuves, des citoyens qui ne croient plus ce qu'on leur raconte : ce portrait de la France migrerait chez nous sans beaucoup de retouches.

Les élections régionales de dimanche se révèlent ainsi riches de leçons pour tous. Les partis et coalitions traditionnels (socialistes et droite classique) ont reçu une giflette monumentale de l'électorat.

Moins 10 points sur les régionales de 1986 pour le parti du président François Mitterrand, moins 6 points pour les partisans de Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing, toujours à l'affût d'une nouvelle candidature aux présidentielles.

Les Français partagent avec les Canadiens une répulsion viscérale contre les chefs, les programmes et les méthodes des partis en place et de leurs principaux concurrents. Aussi n'ont-ils pas hésité à accorder leurs voix autant à l'extrême-droite de Jean-Marie Le Pen qu'aux deux partis écologistes. Les marginaux ont de fait gagné les élections.

Si les deux groupes écologistes ont obtenu ensemble 11,5 points de plus qu'il y a six ans, le Front national, lui, a progressé de 4,3 points. C'est beaucoup et peu à la fois.

Beaucoup, parce que ce résultat confirme que la poussée extrémiste des dernières années dépasse le simple feu de paille. Les forces de Le Pen s'incrument dans le paysage politique. Peu, parce qu'elles pourront difficilement progresser si la droite classique comprend le message populaire.

La France a bien survécu une trentaine d'années à l'existence d'un bloc électoral communiste qu'elle avait réussi à isoler pour l'empêcher de nuire, et elle surmontera sans encombre la présence d'un Front national qui s'alimente en partie sur la même clientèle.

Le chauvinisme, la xénophobie et l'insécurité économique sur lesquels s'appuie le Front national n'ont rien d'insolubles, certes, mais ces phénomènes ne disparaîtront pas sur un coup de baguette. Il faudra du travail, et un gouvernement sérieux.

La majorité des Français, faut-il comprendre de la poussée des écologistes, est prête à manifester concrètement leur ras-le-bol. Ils se refusent toutefois à tomber tête carrée dans la bêtise réactionnaire.

Il faut ranger au rayon des bonnes nouvelles le taux de participation inattendu des Français à cette consultation. Alors que les sondages indiquaient qu'à peine la moitié allait se déplacer pour voter, le taux réel a dépassé la barre des deux tiers. Les experts en accidents électoraux peuvent se rhabiller.

À court et moyen terme, les résultats heurteront la crédibilité de M. Mitterrand comme de la première ministre Edith Cresson. Le président a la fâcheuse manie de tripoter la loi électorale à sa convenance, ce qui avait d'ailleurs donné sa première chance au Front national, et souhaite maintenant modifier la constitution.

Pour neutraliser le phénomène de l'usure du pouvoir, ce germe idéal pour l'apparition de malaises nationaux en tous genres, M. Mitterrand devrait en priorité ramener de sept à cinq ans la durée du mandat présidentiel et assurer la concordance de toutes les élections.

Il permettrait ainsi un vote vraiment cohérent de la part des Français, délestés de leur obligation morale de montrer leur mauvaise humeur à tous les deux ou trois ans, à un niveau ou à l'autre de la vie politique.

RAYMOND GIROUX

Bloc-notes

De l'imprévu

Par les temps qui courent, la charité connaît des hauts et des bas. On apprend coup sur coup que le Téléthon Jean-Lapointe est resté en deçà de ses performances de l'an dernier, que l'encan d'oeuvres d'art de Lauberivière a remporté un succès et qu'Oxfam-Québec a les mains vides.

Voilà trois organismes qui s'adressent à la population pour le financement de leurs oeuvres et qui connaissent des destins différents. Si la récession a un impact sur la générosité populaire, elle n'explique pas tout. En effet, pourquoi le Téléthon Jean-Lapointe a-t-il récolté moins que l'an dernier, alors que l'encan de Lauberivière a recueilli plus que prévu ?

Sans doute les moyens de recueillir de l'argent ne sont-ils pas étrangers au succès ou à l'échec des levées de fonds. Il n'est pas certain que la formule des téléthons, exploitée fréquemment depuis quelques années, ne soit pas entrée dans une mauvaise passe. Il faudrait la réétudier pour savoir si elle répond encore aux espoirs qu'on met en elle.

D'ailleurs, on se souvient que l'an dernier Jean Lapointe avait été obligé de faire une sortie émotive pour stimuler les auditeurs à donner davantage. Il s'y est refusé cette année, et il faut l'en féliciter. Il ne faudrait quand même pas que les animateurs des téléthons soient obligés de recourir à de tels moyens pour atteindre l'objectif fixé.

Beaucoup plus sérieux est le cas d'Oxfam-Québec. Les caisses de cet organisme d'aide au Tiers-Monde sont vides. Le gouvernement fédéral qui, par l'entremise de l'Agence canadienne de développement internationale, verse des subventions à Oxfam a déjà une idée du pourquoi de cette situation. Mais la lumière sera faite lorsque les vérificateurs nommés par l'ACDI déposeront leur rapport.

Ces trois cas illustrent les mouvements imprévisibles de la charité publique. Les organisateurs rêvent de recueillir de plus en plus d'argent d'année en année. Mais il arrive que le sommet est atteint, un sommet qu'il est difficile de dépasser.

Cependant, le succès remporté par l'encan de Lauberivière fournit la preuve que des formules originales peuvent stimuler la générosité de la population.

JEAN MARTEL



« La parabole des aveugles »

Il y a une toile célèbre de Bruegel l'Ancien qui illustre la parabole des aveugles, tirée de l'Évangile. On y voit six aveugles qui avancent péniblement à la file indienne, accrochés les uns aux autres. Le premier a trebuché et git par terre; les autres vont bientôt chuter à leur tour.

C'est à ça que les libéraux faisaient penser, au Conseil général de la fin de semaine dernière. Ils ne savent pas s'il va y avoir un référendum, encore moins sur quoi il va porter, mais ça n'a pas d'importance: ils sont bien déterminés à le gagner. Admirable solidarité dans l'ambivalence.

Il est difficile de ne pas éprouver de sympathie pour Bill Cosgrove, l'anglophone de service au sein du comité organisateur du référendum, dont on vient d'annoncer la création. Depuis qu'il a quitté le confort de la Banque mondiale pour être candidat libéral dans Westmount, en 1989, son aventure politique a été une suite ininterrompue de déboires.

Je le vois encore fuir les journalistes, l'an dernier, au Château Frontenac. Comme membre du comité Allaire, il venait de signer un rapport que pas un anglophone au Québec n'approuvait. Là, on l'embarque dans un comité où il pourrait être appelé à organiser une campagne en faveur de la souveraineté du Québec. Pensez-y, il ne pourrait même plus se promener dans les rues de Westmount.

J'imagine aussi le ministre Sam Elkas, agenouillé tous les soirs au pied de son lit, à prier pour qu'il n'y ait pas de référendum. M. Elkas a en effet intérêt à prier parce que son comté de Robert-Baldwin est le prochain à tomber aux mains du Parti Égalité.

De son côté, le premier ministre Bourassa est comme le petit garçon qui siffle dans le noir pour se rassurer. Les libéraux sont des gens pragmatiques; il n'y aura donc

Michel
DAVID

pas de division au sein du parti. M. Bourassa est certainement un des très rares disciples de Descartes à parler de divergences convergentes.

Un événement s'est quand même produit durant ce conseil général: dimanche, c'était la troisième journée de suite que M. Bourassa tenait le même discours. Telle ment qu'il donne maintenant l'impression d'être déterminé à accepter les offres fédérales, quelles qu'elles soient.

C'est vrai qu'il va faire encore bien des déclarations d'ici le dépôt officiel des offres et qu'on perd peut-être son temps à en faire l'exégèse, comme l'a souligné Me Jean Allaire, qui semble prendre avec un grain de sel les pirouettes de son chef.

N'empêche que M. Bourassa paraît s'être engagé dans une entreprise de dénigrement de la souveraineté à ce point systématique qu'en dépit de son extrême fluidité dialectique, on voit mal comment il pourrait brusquement décider d'en plaider les avantages.

Après ses propos peu rassurants sur la « volatilité » des capitaux, il a fait d'insidieuses allusions au référendum par lequel 60 % des Tatars de Russie se sont prononcés en faveur de l'autodétermination. Encore un peu et il va commencer à parler du « Québécois » de Jacques Parizeau.

Autre conclusion à tirer de ce week-end: quand viendra le temps d'amender la loi 150, pour reporter le référendum ou en modifier l'objet, les libéraux vont procéder

à la sauvette, sinon en cachette. Par exemple, durant les vacances de la construction ou à la toute veille du dépôt de la question à l'Assemblée nationale.

On comprend facilement que M. Bourassa ne veuille pas prendre le risque d'un pareil détournement de la volonté populaire avant le 24 juin. Mieux vaut attendre la canicule et l'exode vers les plages de la Nouvelle-Angleterre. Pour être plus sûr, je lui suggère d'attendre une nuit sans lune.

En prévision de l'affrontement final, M. Bourassa compte apparemment sur un nouvel allié. Non, ce n'est pas Jean Chrétien, qu'il préférerait sans doute voir rester chez lui durant la campagne référendaire. Il s'agit plutôt de la « fatigue constitutionnelle ».

Le raisonnement serait le suivant: la population est à ce point tannée d'entendre parler de constitution, qu'elle répondra oui à n'importe quelle question, du moment qu'on lui promet de ne plus lui casser les oreilles avec ça.

Une semblable démarche ne serait peut-être pas un modèle de transparence et de démocratie, mais ça peut très bien marcher. Il n'est cependant pas certain que ça serve les intérêts électoraux du PLQ.

Tant que la question constitutionnelle demeure en suspens, les fédéralistes peuvent se réjouir de voir M. Parizeau servir de faire-valoir au premier ministre. Mais une fois qu'elle sera réglée, au moins temporairement, le radicalisme qu'on prête au chef péquiste deviendra moins menaçant et l'électorat se sentira plus libre d'exprimer son insatisfaction à l'endroit du gouvernement.

En 1980, les Québécois ont dit NON à la souveraineté, mais ils ont quand même voté PQ moins de un an après. Ce réflexe traditionnel d'équilibre peut très bien jouer encore une fois. Avant de suivre aveuglément celui qui marche devant, les militants libéraux devraient peut-être y réfléchir.

Point de vue

Journalisme, un enseignement détourné

par Jacques GUAY

Contrairement à ce qui a été publié le dimanche 15 mars dans LE SOLEIL, la mésentente sur l'enseignement du journalisme à l'université Laval n'a rien à voir avec les économies de bouts de chandelle du doyen de la Faculté des arts.

Le fond de la question porte sur la notion de communication publique elle-même. Certains croient en la formation de communicateurs publics capables sur le marché du travail d'exercer l'un quelconque des métiers dits de la communication, relations publiques, publicité ou journalisme. D'autres croient que le rôle du journaliste est essentiellement différent de celui du relationniste ou du publicitaire et que cela implique une formation différente.

Les premiers sont, évidemment, d'accord pour inclure la formation des journalistes dans celle plus générale de la communication à la manière d'un profil d'enseignement. Les seconds estiment que le journalisme doit être enseigné de façon autonome.

Actuellement la majorité des cours offerts en journalisme est dis-

pensée aussi bien aux étudiants de la majeure en Communication qu'à ceux qui s'inscrivent au certificat en Journalisme après avoir obtenu un diplôme de premier cycle.

Mais ce n'est pas une situation nouvelle. Depuis sa création en 1976, le certificat en Journalisme n'a jamais existé de façon autonome. Jusqu'en 1986, ce programme était également offert sous forme de mineure aux étudiants de premier cycle à l'exception de ceux qui étaient inscrits en Communication.

Cette mineure a été abolie il y a quelques années mais entretemps on a refait, en 1985, la majeure en Communication en y introduisant des profils professionnels dont celui de journalisme.

Le résultat a été, concrètement, de réintégrer cette mineure en Journalisme pour les seuls étudiants en Communication en fermant cette fois la porte à tous les autres étudiants du premier cycle.

La confusion n'en fut que plus grande puisque désormais le gros de la clientèle en journalisme était constitué d'étudiants en communication publique dont la majorité s'est mise à confondre relations publiques, publicité et journalisme.

Cette notion de communication publique si elle est utile au niveau de la recherche comme champ d'exploration est tout à fait inadmissible lorsqu'on parle d'une formation professionnelle. S'il peut arriver que des journalistes deviennent un jour relationnistes ou vice-versa, ces deux métiers n'ont rien en commun dans leur finalité et leurs pratiques et s'il y a un endroit où ils devraient être clairement séparés c'est bien dans une maison d'enseignement.

Et lorsque le doyen Demers affirme qu'il faut tenir compte du marché de l'emploi et du désir des étudiants pour justifier qu'on renonce à un « enseignement pur et dur du journalisme », je ne vois pas trop ce qu'il veut dire.

S'il entend par là que l'université doit refléter la confusion qui semble exister sur le terrain, avec des notions aussi absurdes que le « publi-reportage », il renonce au rôle de l'université qui est la poursuite de l'excellence, non la répétition des plus mauvaises pratiques.

S'il veut dire qu'on ne doit négliger aucune forme de journalisme et que nos finissants doivent pouvoir tout aussi bien oeuvrer dans un

hebdô que dans un quotidien prestigieux, rédiger le cahier Consommation que les nouvelles internationales, je suis d'accord.

Nous devons, en effet, former de véritables journalistes, selon les normes de ce métier, en respectant son rôle dans la société qui n'a rien à voir avec la propagande ou la publicité.

C'est pourquoi un certificat offert à des diplômés venant de tout horizon, y compris de l'étude théorique des communications est un bon cheminement. Nous partons alors d'une formation acquise dans une discipline et nous leur donnons une démarche, une méthode, qui est celle du journalisme.

Ce serait, comme on dit, une bonne idée. Mais nous en sommes de plus en plus loin. L'histoire du département d'Information/Communication est celle de l'évacuation du journalisme qui était pourtant le but visé lors de la mise sur pied de cet enseignement à la fin des années soixante.

M. Guay est professeur agrégé au département d'Information et de Communication. Il a été directeur du programme de certificat en Journalisme de 1976 à 1988.

Bush et Clinton menacés par... un milliardaire

WASHINGTON (AFP, Reuter) — Le milliardaire texan Ross Perot prépare actuellement une candidature indépendante pour l'élection de novembre qui pourrait constituer une menace pour le président George Bush, en le privant notamment d'une partie de son soutien dans l'État-clé du Texas.

« Je n'ai aucune envie d'être président. Mais c'est aux gens de décider », a déclaré ce week-end H. Ross Perot. Cet ancien élève de l'Académie navale qui a fait fortune dans l'informatique s'est fait connaître des Américains et du reste du monde en 1979 en organisant avec succès une opération commando pour libérer deux de ses employés retenus en Iran.

Comme beaucoup d'électeurs, il n'est pas satisfait du choix entre M. Bush, côté républicain, et celui qui devrait l'affronter pour les démocrates, le gouverneur de l'Arkansas, Bill Clinton. Un sondage Gallup publié hier par la chaîne CNN et le USA Today indique que Bush l'emporterait facilement (52%) face à Clinton (43%) si le scrutin du 3 novembre s'était déroulé maintenant.

Contrairement à la plupart des Américains, le milliardaire Perot a les moyens de financer une campagne nationale.

M. Perot a confirmé ce week-end que des comités étaient en train de se former à travers les États-Unis pour recueillir dans les 50 États américains le nombre de signatures nécessaires pour figurer sur les bulletins de vote à la fin de l'année.

Selon différents comités, de la Californie (135 000 signatures requises) à l'État de New York (20 000) en passant par son État du Texas (54 000), la démarche de M. Perot suscite de plus en plus d'enthousiasme. À Dallas, un numéro de téléphone gratuit reçoit jusqu'à 2000 appels par jour.

À 61 ans, M. Perot cultive une image de « milliardaire populiste », critiquant régulièrement l'administration Bush et le Congrès, incapables selon lui de comprendre les problèmes économiques de l'Amérique et de réduire le déficit budgétaire.

Dans ses propositions, figurent notamment la création d'un nouveau système fiscal, un amendement constitutionnel interdisant au Congrès d'augmenter les impôts et la suppression de tous les privilèges dont bénéficient les parlementaires américains.

Jamais aucun candidat indépendant n'est parvenu à se faire élire à la présidence des USA.



Thatcher attaquée à coups de jonquilles

L'ancienne première ministre britannique Margaret Thatcher a été attaquée par une femme armée d'un bouquet de jonquilles hier à Marple Bridge, près de Manchester. Mme Thatcher faisait campagne pour le Parti conservateur dans cette ville du nord de l'Angleterre lorsqu'une femme s'est approchée en tendant un bouquet. Quand Mme Thatcher s'est avancée pour l'accepter, la femme s'est alors mise à la frapper avec le bouquet. L'auteur de cette agression pour le moins insolite a été maîtrisée par un garde du corps et des policiers en uniformes et a été inculpée d'atteinte à l'ordre public. Entre temps, la campagne électorale s'accélère en Grande-Bretagne à quinze jours du scrutin, et travaillistes et conservateurs haussent le ton dans des attaques portant sur deux thèmes principaux: l'économie et les impôts.

La France de l'insatisfaction

PARIS (AP, AFP) — Un Parti socialiste (PS) sonné, une droite victorieuse mais morose, un Front national (FN) mi-figue mi-raisin, des écologistes diversement satisfaits, des communistes (PC) sceptiques: tel est le bilan que l'on peut dresser des élections régionales de dimanche, un scrutin qui a profondément bouleversé le paysage politique français et qui semble en fait n'avoir contenté personne.

Certes, les « petits » ont progressé mais moins que ce qu'ils escomptaient. Les Verts (6,8%) sont satisfaits de constater que l'écologie « s'enracine », comme l'a souligné leur porte-parole Antoine Waechter, mais ils constatent également que leur rival, Brice Lalonde, a réussi en moins de deux ans à attirer davantage d'électeurs qu'eux en huit. Brice Lalonde, dont les listes ont obtenu 7,1% des voix, s'est réjoui de ce succès mais il a évoqué la « faute historique » d'Antoine Waechter, coupable d'avoir refusé l'union qu'il lui proposait.

Avec 13,9% des voix, le Front national réalise un score supérieur à celui de 1986 (9,7%), mais cette progression est moins importante que celle dont rêvait Jean-Marie Le Pen, lequel a l'habitude de fixer la barre très haut avant chaque élection. Le président du FN ne peut être satisfait

du score de son parti dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (23,26%), lui qui pensait pouvoir devancer l'UPF et distancer nettement les socialistes. Or, ces derniers le talonnent avec 22,68% des voix.

Toutefois, la France est désormais avec l'Autriche l'un des deux pays européens où l'extrême-droite, marginale ou inexistante par tout ailleurs en Europe de l'ouest, apparaît comme une force politique solidement implantée.

L'opposition RPR-UDF, cette droite classique qui reste la première force politique du pays avec 33% des voix, a également de quoi se montrer morose. La chute du PS ne lui a pas profité, le FN est, sur sa droite, un concurrent de plus en plus puissant, et son refus d'une nouvelle fois affirmé de passer toute alliance avec le parti de M. Le Pen pourrait éventuellement lui coûter une ou deux présidences de régions. La droite se voit obligée de courtiser aujourd'hui les écologistes dans des régions où elle gouvernait hier avec des majorités confortables.

Pour le PC, les huit% obtenus dimanche n'ont rien non plus de réjouissant, même si Georges Marchais estime que « la courbe du déclin (...) a commencé à s'inverser ». André Lajoinie, le président du groupe communiste à l'Assemblée, s'est montré plus prudent, évoquant seulement « un espoir de début de remontée ». Le PC réalise un score certes légèrement supérieur à celui des européennes de 1989 (7,71%), mais il perd plus de deux points par rapport aux régionales de 1986 (10,35%). Il observe de plus que des listes conduites par des « contestataires » ont nettement distancé les listes officielles dans plusieurs départements.

Mais la morosité des uns et des autres n'est rien comparée au désarroi des socialistes qui, en obtenant 18,3% des voix, réalisent leur plus mauvais score depuis le Congrès d'Épinay, en 1971. Laurent Fabius a parlé hier de « résultat médiocre et même mauvais ». Cependant, par le jeu des alliances, le PS estime possible d'arracher une ou deux régions à la droite et de conserver, outre le Languedoc, le Nord-Pas-de-Calais.

Tripoli extradera ses deux pirates

NEW YORK, Nations unies (AFP, Reuter) — Les États-Unis, la France et la Grande-Bretagne, auteurs d'un nouveau projet de résolution prévoyant un embargo aérien et militaire contre la Libye, ont décidé de suspendre leur action, après l'offre libyenne de remettre à la Ligue arabe ses deux agents soupçonnés d'avoir commis l'attentat de Lockerbie.

Les deux agents auraient fait exploser un Boeing de la PanAm en 1988 en Écosse. L'attentat fit 270 morts.

La France réclame que quatre autres Libyens soient remis à la justice française dans le cadre de l'attentat contre un DC-10 de la compagnie UTA au Niger, qui fit 171 morts.

Le secrétaire général de l'ONU estime que les deux Libyens doivent être remis à la Ligue arabe en présence d'un représentant des Nations unies, a indiqué l'un de ses porte-parole Mme Nadia Younes.

M. Boutros Boutros-Ghali a reçu ensemble hier les ambassadeurs américain, britannique et français, puis l'ambassadeur de Libye aux Nations unies.

La résolution 731, adoptée le 21 janvier à l'unanimité du conseil de sécurité, prévoit notamment et en termes voilés l'extradition de ces suspects vers la Grande Bretagne ou les États-Unis.

En insistant sur le rôle de la Ligue arabe dans la solution de la crise, M. Boutros-Ghali, d'origine égyptienne, semble ainsi éviter de trop impliquer l'ONU et sa fonction, souligne-t-on de sources diplomatiques.

Il lui est en effet difficile d'apparaître aux yeux du monde arabe comme celui qui aura remis aux puissances occidentales des ressortissants arabes soupçonnés de terrorisme.

Par contre, M. Boutros-Ghali ne peut que favoriser un règlement de cette crise à l'intérieur du monde arabe et ne prêter son concours qu'à la condition d'apparaître dans une sorte de « neutralité immaculée », selon l'expression d'un diplomate.

M. Boutros-Ghali, qui serait à l'origine de l'intervention de la Ligue arabe dans cette affaire, semble ainsi soucieux d'éviter la prise de sanctions contre la Libye.

Les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France, selon l'ambassadeur français à l'ONU, M. Jean Bernard Mérimée, ont décidé de suspendre provisoirement leur action au Conseil de sécurité pour laisser à Tripoli le temps de concrétiser sa décision d'extrader les deux suspects.

Cette extradition doit se faire sans conditions ni garanties, a souligné l'ambassadeur de France pour qui les gouvernements américain, britannique et français n'attendent pas au-delà de deux à quatre jours.

Mexico: alerte écologique!

MEXICO (AFP, Reuter) — Après avoir vécu la semaine la plus polluée de leur histoire, les habitants de Mexico se trouvent de fait depuis dimanche en état d'urgence écologique permanente.

Les autorités de Mexico ont décidé d'interdire à 40% des quelques trois millions de voitures particulières de la ville d'y circuler en semaine, dans le cadre d'un plan de lutte contre la pollution.

Selon ce plan, 600 000 voitures supplémentaires seront interdites dans la capitale les samedi et dimanche.

Le maire, Manuel Camacho Solis, a également ordonné l'extension de la réduction des activités industrielles dans toute l'agglomération. Les entreprises doivent ramener leur production à 70% de leurs capacités.

Les niveaux de gaz inodores et incolores ont légèrement diminué ce week-end mais, dès dimanche

après-midi, ils ont atteint le double du niveau considéré comme dangereux par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Concrètement, selon des témoignages confirmés par plusieurs médecins, des taux de pollution comme ceux enregistrés la semaine dernière suscitent au minimum, chez les personnes saines, des maux de gorge, des maux de têtes, l'assèchement des narines, voire des saignements de nez intempestifs dans certains cas, et une forte irritation des yeux.

Selon les médecins, ils peuvent avoir des conséquences graves chez les enfants en bas âge, les personnes souffrant d'insuffisance cardiaques ou respiratoires, et les personnes âgées.

LES JARDINS EMOND

Vastes et luxueux appartements au coeur de la ville dans un endroit tranquille

- Ascenseur
- Isolation et insonorisation maximales
- Système d'alarme
- Antivol
- Interphone
- Planchers béton
- Parc

VENEZ NOUS VOIR 682-0213 683-6847

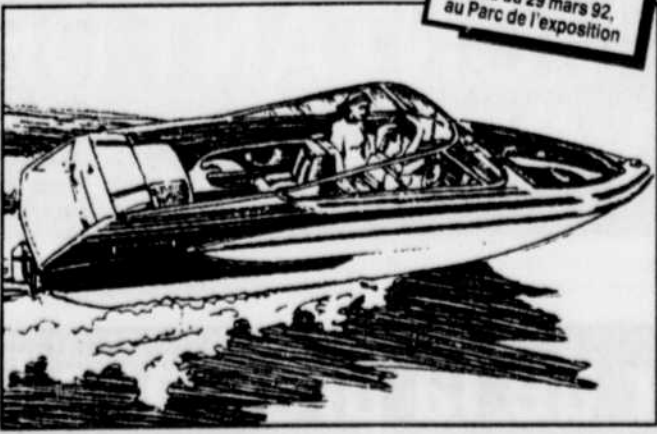
GLASTRON '92

Modèle: 1700 BR-EL Moteur: Volvo 120 H.P.

Toit décapotable complet Stéréo AM-FM cassette Anneau pour ski nautique Échelle arrière Siège baquet pour conducteur Siège dos à dos dépliant pour passagers

12 995\$

Venez nous rencontrer au Salon Expo-Nautique du 25 au 29 mars 92, au Parc de l'exposition



Longueur: 16'8" Largeur: 86"

Poids: 1900 lb incluant moteur

ROBITAILLE MARINE INC. 2980, Mgr-Gauthier, Québec (418) 661-8491

École des Hautes Études Commerciales Affiliée à l'Université de Montréal



1^{re}



Johanne Laurin

2^e



Diane Joly

3^e



Marie-Josée Ross

Au sommet des honneurs

L'École des Hautes Études Commerciales tient à féliciter trois de ses étudiantes ou diplômées qui se sont classées aux trois premiers rangs au Canada, sur 371 candidats, à l'examen de fiscalité 509 de la Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec. Il s'agit de:

- Johanne Laurin, étudiante aux programmes de certificat, 1^{re} au Canada avec une note de 93%;
- Diane Joly (B.A.A. 86), 2^e ex æquo avec une note de 91%; et
- Marie-Josée Ross (B.A.A. 90), 3^e ex æquo avec une note de 90%.

au Canada à l'examen de fiscalité de la Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec (C.G.A.)

Leurs résultats sont remarquables. Leur succès fait notre fierté.

L'esprit d'entreprise

A M E U B L E M E N T S
TANGUAY

Grattez & Gagnez
Tout le monde gagne!

Aucun comptant, aucun paiement, aucun intérêt**
12 COMMENCEZ À PAYER LE...
SEPTEMBRE
SUR TOUTE LA MARCHANDISE **1992**

le mois du CONFORT

La
QUALITÉ
EL RAN



DOUBLEZ VOTRE RABAIS,
OBTENEZ JUSQU'À
200\$ DE RÉDUCTION

**VOUS
GAGNEZ
À TOUT
COUP!***

OBTENEZ
JUSQU'À
100\$ DE RÉDUCTION

MOBILIER DE SALON

el ran

Fauteuil, causeuse et sofa sont munis du nouveau repose-pied intégré, exclusif à el ran.

Choix de tissus et de cuirs.

Mécanisme garanti à vie.

Grattez & Gagnez
GRATUIT

A M E U B L E M E N T S
TANGUAY

**GRATTEZ
20 \$-50 \$-100 \$
DE RABAIS**

SUR CHAQUE FAUTEUIL,
CAUSEUSE, SOFA EL RAN

OU

**GRATTEZ LE
MONTANT DE
VOTRE ACHAT**



TRIPLEZ VOTRE RABAIS,
OBTENEZ JUSQU'À
300\$ DE RÉDUCTION



* Règlements disponibles en magasin. Afin de rendre le billet gratteux valide, les personnes devront répondre correctement à une question d'aptitude en mathématiques.

Cartes de crédit acceptées. ** Sous réserve de l'approbation du Service du crédit, ne payez que les taxes de vente. L'intérêt sera porté à votre compte à partir du 12 septembre 1992 sur le solde dû.

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province !

LÉVIS:

5720, boul. Étienne-Dallaire
(angle Kennedy)
833-4511

BEAUPORT:

535, boul. Ste-Anne
667-6282

LES SAULES:

Carrefour Les Saules
5150, boul. l'Ornière
871-4411

TROIS-RIVIÈRES:

2200, boul. des Récollets
(819) 373-1111

RIMOUSKI:

822, boul. Ste-Anne
(route 132)
POINTE-AU-PÈRE
725-4411

LIVRAISON ET SERVICE:

QUÉBEC: 872-2242
TROIS-RIVIÈRES: (819) 373-1111
RIMOUSKI: 725-4411